Vendredi-Samedi, 18-19 mai 1849. 1re année. — N° 64.

# LA TRIBUNE DES PEUPLES

JOURNAL QUOTIDIEN.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

| ABONNEMENTS. | Un an. | Six mois. | Trois mois. | Un mois. |
|---|---|---|---|---|
| PARIS. . . . | 24 fr. | 12 fr. | 6 fr. | 2 fr. »» |
| SEINE. . . . | 28 » | 14 » | 7 » | 2 50 |
| DEPARTEMENTS . | 32 » | 16 » | 8 » | 3 »» |
| ÉTRANGER . . | 32 » | 16 » | 8 » | » »» |

Tout ce qui concerne l'Administration et les abonnements doit être adressé à l'Administrateur du journal.

*Les lettres non affranchies seront refusées.*

ANNONCES.

| | |
|---|---|
| Une à neuf fois dans un mois, la ligne. . | » fr. 80 c |
| Dix fois dans un mois. . . . . . . . | » — 50 |
| Réclames. . . . . . . . . . . . | 2 — »» |
| Faits divers . . . . . . . . . . . | 3 — »» |

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé au Rédacteur-Gérant. — Les manuscrits déposés ne seront pas rendus.

*Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.*

**Pacte fraternel avec l'Allemagne ;**
**Affranchissement de l'Italie ;**
**Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.**

*(Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 23 mai 1848.)*

## POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 18 MAI 1849.

### MOUVEMENT DE LA COALITION.

L'intervention russe en Autriche est un fait accompli. Nous sommes informés aujourd'hui d'une manière positive que 30 mille Russes sont arrivés à Vienne par le chemin de fer le 14 courant.

Le roi de Prusse a ordonné la formation de trois camps principaux dont un, plus fort de 20 mille hommes, doit être placé à Halle et est destiné à agir dans les provinces rhénanes.

Ce mouvement des troupes prussiennes est intimement lié avec ceux des troupes russes, et coïncide avec le manifeste du roi de Prusse que nous publions aujourd'hui. Par ce manifeste, le roi de Prusse jette le gant à la Révolution européenne.

### Élections de la Seine

CANDIDATS ÉLUS REPRÉSENTANTS.

| | |
|---|---|
| MURAT, | 134,825 |
| *LEDRU-ROLLIN*, | 130,070 |
| *LAGRANGE*, | 128,087 |
| *BOICHOT*, | 127,998 |
| BEDEAU, | 124,501 |
| LAMORICIÈRE, | 121,632 |
| DUFAURE, | 119,376 |
| MOREAU, | 118,146 |
| PASSY, | 117,136 |
| HUGO (Victor), | 117,069 |
| *PYAT* (Félix), | 116,185 |
| VAVIN, | 111,013 |
| *LAMENNAIS*, | 113,331 |
| BIXIO, | 112,918 |
| ODILON-BARROT, | 112,675 |
| *BAC* (Théodore), | 112,259 |
| CAVAIGNAC, | 111,305 |
| *CONSIDERANT*, | 111,241 |
| WOLOWSKI, | 110,630 |
| *RATTIER*, | 110,482 |
| COQUEREL, | 110,450 |
| *LEROUX* (Pierre), | 110,127 |
| PEUPIN, | 109,560 |
| GARNON, | 109,162 |
| ROGER (du Nord), | 108,309 |
| LASTEYRIE. | 107,870 |
| *PERDIGUIER*, | 107,830 |
| RAPATEL, | 107,825 |

### LES ÉLECTIONS.

Le Peuple de la capitale de la grande nation s'est déjà prononcé sur la politique de la France à l'intérieur et à l'extérieur. Il vient de nommer ses représentants. Dans une telle occasion, le Peuple ne parle que par des noms propres. Il n'est pas difficile de comprendre ce que ces noms signifient. Le sens de l'élection de Paris est pour nous bien fixé dès aujourd'hui, et il entend qu'on la réalise. Il a choisi de préférence les hommes d'action ou ceux qu'il espère être appelés à l'action par leurs précédents ou leur nom.

Murat est à la tête de la liste : il n'a été recommandé que par le souvenir de son père; son père, à son tour, n'a eu d'autre mérite politique que d'avoir beaucoup osé et vaillamment combattu. En nommant Murat, le Peuple expliquait son vote du 10 décembre. Il rappelle au président de la République les espérances qu'il fondait sur lui : il donne en même temps au président un avertissement solennel en évoquant le souvenir d'un des plus glorieux soldats de la Révolution et qui a fini de la manière la plus misérable pour avoir séparé sa cause de celle de la nation Murat est fils d'un roi qui a expié ses faiblesses monarchiques par un jugement des rois, ses collègues, qui, après l'avoir flatté, l'ont fait exécuter comme un brigand.

Si le nom de Murat est resté seul sur la liste de tous ceux de la famille de Napoléon, c'est au président seul qu'il appartient d'en dire la raison.

Après Murat envoyé à la législative pour y représenter l'esprit guerrier de la nation, Ledru-Rollin sera là comme homme de conseil, courageux et de verbe populaire.

Ce que veut dire la nomination de Lagrange tout le monde le comprend. Lagrange, le conspirateur, le combattant de Lyon qui, dans tant d'occasions, a donné au peuple l'exemple du courage et le conseil de la clémence; Lagrange, c'est la République victorieuse et miséricordieuse, c'est l'amnistie.

C'est toujours le désir de voir la France agir qui a donné tant de voix au général Bedeau, le seul des généraux orléanistes qui ne se soit pas compromis ni dans les violences ni dans les sourdes menées de la réaction.

Les hommes que nous venons de citer et qui ont passé les premiers représentent le besoin immédiat de la France; les socialistes expriment les espérances de l'avenir. Le Peuple a été admirable de réserve et de tact politique. Il n'a pris parmi les socialistes que ceux qui étaient les moins exclusifs et les plus rapprochés du Peuple par leurs sentiments sympathiques.

L'avantage obtenu par le Peuple dans les élections est, comme on le voit, grand et décisif. Il a été vivement disputé. La réaction, si puissante dans le gouvernement et dans l'Assemblée nationale, a eu le moyen de nommer plusieurs de ses adhérents; mais ce qu'il faut remarquer d'abord c'est qu'elle a manqué de courage ou de force pour replacer dans la chambre ses chefs de file naturels, les banquiers, les anciens ministres de Louis-Philippe et les généraux qui s'avouent hautement orléanistes. Le jour où les Fould, les Dupin, les Thiers, les Molé, les Bugeaud sont déclarés indignes de représenter la ville de Paris, ce jour marquera dans l'histoire du progrès moral de la France.

La réaction n'a réussi à introduire parmi les représentants que ces caractères vagues et indécis que l'on pourrait appeler des amphibies politiques, hommes qui n'ont pas encore osé ou pu montrer ce qu'ils sont, dont les précédents sont peu connus et dont les noms obscurs n'ont pas assez éveillé l'attention du Peuple, tels que les Passy, les Wolowski, les Bixio et les Coquerel.

Mais le fait capital de cette élection, selon nous, c'est l'accord unanime de toutes les fractions du parti républicain à nommer les citoyens Boichot et Rattier, sergents de l'armée.

Nous aurons bientôt l'occasion de dire tout ce que nous avons compris dans le fait de ces deux nominations et tous les résultats qu'ils nous font pressentir.

Notre correspondance ordinaire confirme ce que nous avions dit il y a deux jours sur l'insulte faite à Livourne à notre drapeau par les Autrichiens et les Piémontais.

Les soldats l'ont arraché de la maison de notre consul, l'ont foulé aux pieds et l'ont traîné dans la fange à la vue de tous.

Une telle insulte demande une réparation éclatante. Nous attendons pour voir la conduite que tiendra le gouvernement en cette occasion.

Les Austro-Piémontais se sont conduits du reste d'une manière indigne d'une nation civilisée. Après la prise de la ville, ils ont fusillé tous les habitants qu'ils ont pu prendre. Les femmes même n'ont pas été épargnées.

### DERNIÈRES NOUVELLES.

RÉVOLUTION DU DUCHÉ DE BADE. — La famille grand-ducale de Bade s'est sauvée. Le gouvernement provisoire formé à Rastadt est reconnu à Carlsruhe. Les troupes agissent de concert avec le Peuple, et une armée de volontaires s'organise contre la réaction.

COMBATS ENTRE LES RUSSES ET LES HONGROIS. — D'après une lettre de Breslau du 12 mai, des combats entre les Russes et les insurgés auraient eu déjà lieu près de Wadowice, en Galicie, et près de Bielitz, sur la frontière de Galicie et de la Silésie autrichienne. Tous deux auraient été à l'avantage des insurgés hongrois et polonais. Les dates de ces combats manquent. On parle aussi d'un combat acharné dans le défilé de Jablunka.

PRISE DE BUDE. — Après trois jours de bombardement, la ville de Bude a été prise par les Hongrois. La garnison autrichienne est restée prisonnière de guerre.

### Correspondance particulière de la TRIBUNE DES PEUPLES.

Marseille, 15 mai. Gênes, 13 mai.

Vous avez peut être entendu parler de deux camps qu'on va former, l'un tout près de Turin, dans un endroit appelé Nole, et l'autre dans la plaine de Marengo, composés de 20,000 hommes chacun; mais, ce que vous ne savez pas, c'est le bruit qui court sur la cause de cette manœuvre. Ce bruit n'est pas peu accrédité, car les *codini* mêmes y ajoutent foi et commencent à regretter leurs fautes. Le voici ;

On assure que S. M. de droit divin Emmanuel II ne voulant plus convoquer la Chambre des députés, s'apprête à écraser tout mouvement populaire qui pourrait surgir pour ce motif. Le camp de Nole serait pour la très fidèle et très précieuse capitale, tandis que celui de Marengo tomberait à l'occasion sur la *factieuse* ville de Gênes.

Cela est bien possible; mais moi je pense que cette concentration de forces a un autre but. Vous vous rappellerez que les Autrichiens, d'accord avec les Piémontais, poursuivent les fortifications d'Alexandrie, surtout du côté ouest. Croyez-vous que pour soumettre ce pays il y aurait besoin de cela? Voici le véritable but que je tiens d'un officier du génie, et qu'il suffit du simple bon sens pour comprendre aisément. C'est qu'on a peur d'une bonne révolution à Paris, et qu'on veut se mettre en mesure de tenir tête aux Français s'ils voulaient intervenir. Y aurait-il encore quelqu'un qui pût douter du parfait accord entre l'Autriche et le Piémont?

Encore quelques jours, et la prophétie de Napoléon-le-Grand sera parfaitement accomplie.

Quelle honte! quel abaissement!

On assure que le fort *Tanaglia* a été acheté par le général La Marmora pour la somme de 50,000 fr.

Je m'explique maintenant le *courageux* assaut et la prise immédiate et inconcevable de ce fort, qui a remis Gênes entre les mains de ses oppresseurs. Encore un Judas!

L'opinion générale est que la Constitution sera une lettre morte tant ici qu'en Toscane. Le commerce est paralysé, et tout le monde est mécontent. Il ne manque plus que de voir les Autrichiens entrer à Gênes. Et cela ne tardera pas.

Marseille, 15 mai. Livourne, 12 mai.

Dans ma dernière lettre je n'ai pu vous donner les détails de la prise de Livourne par les Austro-Piémontais, je dis Austro-Piémontais, car on m'assure que dans les 12,000 hommes de d'Aspre il y avait 3,000 Piémontais. A l'heure qu'il est je pense que vous aurez été instruit de cette nouvelle catastrophe par la voie des journaux.

Hier vers le soir nous avons eu les détails de cette catastrophe par l'arrivée du *Sully*. Les voici en peu de mots : les vainqueurs ont fusillé tout ce qui est tombé entre leurs mains, même des femmes.

Les débris des défenseurs s'étant réfugiés dans une église on a tiré contre eux à mitraille et ceux qui n'ont pas été atteints ont été traînés sur la place publique et fusillés sans autre forme de procès.

Le drapeau français attaché à la maison du consul a été déchiré et roulé dans la fange.

Voilà, monsieur, les soldats de *l'ordre*.

Les chefs du gouvernement français vont leur train et ne se soucient pas du tout de ce que le Peuple français peut en penser.

Mais ce n'est pas tout. Les Autrichiens sont peut être dans ce moment-ci les maîtres de Bologne, car le même bateau à vapeur nous apporte la nouvelle qu'ils avaient attaqué cette ville et s'étaient emparés de la *Montagnola* qui la domine.

Rien de nouveau de Rome, sinon que Oudinot se préparait à l'attaquer aujourd'hui même et que la population était plus résolue que jamais à se défendre. Garibaldi poursuivait de tous côtés les fuyards napolitains.

Plus de 2,000 Livournais se sont réfugiés à Gênes; la ville était presque déserte, car tous les bâtiments étaient chargés de monde. On assure que les fusillés montent à plus de 150, y compris plusieurs femmes.

Voici la note adressée aux puissances catholiques par le ministère des affaires étrangères de Rome :

La question romaine, qui n'a eu jusqu'ici qu'un caractère politique, vient de revêtir un caractère religieux par suite des attaques à main armée dont Rome a été l'objet. Nous adressons donc quelques franches et libres paroles au monde catholique qui, comme nous, y est interressé.

L'Europe conjurée vient pour imposer à 2 millions d'hommes un pouvoir qu'ils ont déclaré déchu pour toujours ; ce pouvoir était temporel, mais il représentait en même temps cette série d'intérêts qui firent dire au divin maître : *Que son royaume n'était pas de ce monde.* C'est pourquoi toutes les puissances qui ont à cœur de tels intérêts, qui vivent de cet espoir qui ne se réalise qu'au delà de cette terre doivent tourner leurs yeux attentivement sur le grand et providentiel drame qui se déroule en ce moment parmi nous. Sur elles pèse toute la responsabilité (responsabilité terrible!) des destinées qui vont s'accomplir ; sur ces puissances tombera implacable et sévère le jugement de la postérité.

La question romaine n'est plus seulement, nous le répétons, une question politique; elle est devenue une question religieuse. Un peuple entier résumant les traditions de son pays, s'inspirant à tout ce qu'il y a de plus grand dans son histoire, a déclaré le pouvoir temporel des pontifes incompatible avec la gloire et la dignité de cette Italie qui, fatiguée du sommeil de la paresse et d'être presque le jouet des nations, s'est enfin élevée à la sainte et généreuse vie des Peuples.

Si le prince que l'Europe veut de nouveau nous imposer était, comme tant d'autres, l'héritier vulgaire de privilèges vulgaires, la lutte pourrait être plus ou moins meurtrière, plus ou moins féroce, mais ces conséquences se limiteraient à un nombre plus ou moins considérable de victimes. Si l'entreprise dont l'Europe a voulu se charger regardait seulement l'indépendance ou l'esclavage d'un pays, on pourrait plus ou moins maudire une telle action. Mais les intérêts moraux du genre humain n'en seraient point ébranlés.

Par la tâche que l'Europe vient de se donner, on ébranle tous les fondements de l'édifice religieux, on détruit la foi dans des milliers de cœurs, on encourage le scepticisme, et on abandonne au découragement des milliers d'âmes qui avaient jusqu'à présent adhéré avec ardeur aux principes les plus augustes qui puissent annoblir et purifier le cœur humain. L'Etat romain tout entier a voté la déchéance du pouvoir temporel du pontife; tout l'Etat, par l'organe de ses cercles, de ses assemblées, de ses municipes, a déclaré un tel pouvoir chez nous une absurdité.

Sous l'impression (devant la peur même que plusieurs personnes ressentaient) d'une invasion immédiate française, autrichienne et napolitaine, tous les municipes (ces représentations conservatrices de chaque ville), ont déclaré avec un noble empressement qu'ils protestaient hautement contre toute tentative qui eût pour but de restaurer un pouvoir qui est devenu incompatible avec l'état de l'opinion.

Les adhésions, les protestations de tout l'Etat romain seront bientôt imprimées et répandues dans toute l'Europe. Or, l'Europe pourra-t-elle continuer encore à affirmer que c'est une faction qui s'obstine à ne pas vouloir chez nous de la domination des pontifes?

Cet aveuglement de l'Europe, cet entêtement des tristes conseillers du pontife à reprendre ce malheureux pouvoir, aigrissent les esprits et les entraînent à des conséquences désespérées. Bien du monde se demande si un pouvoir que le fondateur de cette religion a dit n'être pas de ce monde, peut être reconquis par la violence des armes en versant des torrents de sang et en marchant sur des monceaux de cadavres, par celui-là même qui doit défendre et représenter les intérêts religieux du genre humain; et par cette facilité qu'il y a de confondre les doctrines avec l'apôtre, le sacerdoce avec le prêtre, les théories avec celui qui les professe, beaucoup commencent à douter d'une croyance qui, pour un but tout mondain, sacrifie ses plus saintes aspirations, qui ne recule pas devant l'inauguration, sur un misérable piédestal d'argile, de ces intérêts qui ne devraient avoir leur base que dans la mansuétude, la modération et cette divine parole d'abnégation et de résignation qui fit de la religion du Christ la religion des opprimés, l'église des souffrants, le soulagement des cœurs.

Bien du monde se demande déjà si une religion qui a rendu le monde à la liberté doit se changer en arme pour réduire les libres à l'esclavage; et les esprits épouvantés d'une telle inversion des choses, d'un tel désordre dans les idées, en tirent des conséquences fatales pour le catholicisme, qui; faussé dans son origine, n'est plus le culte des victimes, mais celui des oppresseurs.

Que l'Europe y prenne garde, avant de continuer dans cette lutte féroce. C'est la religion que l'on détruit, et l'on se drape du manteau de la religion. Ce Peuple est libre, et elle est sainte, cette République qu'il a fondée, Dieu l'a bénie par une première victoire; elle ne peut être détruite que par la destructien d'entières populations.

Trois millions d'Italiens ont juré de s'envelopper des débris de leurs villes, de s'ensevelir sous des monceaux de ruines plutôt que de déserter le glorieux principe qui les a d'autant relevés dans leur dignité d'homme; et le Peuple de Rome, ce Peuple, unique désormais dans les fastes de l'Italie par la hauteur de son idée, par la constance de son vouloir, par sa valeur et sa puissance, les guidera dans le glorieux combat.

Que l'Europe y songe; la lutte n'est plus entre armée et armée, d'hommes à hommes ; elle embrasse tout un monde moral d'idées, d'espérances, de foi ; son écho pourrait se prolonger jusqu'aux générations les plus lointaines. Si elle persévère dans la lutte, nous aussi, nous le jurons, nous y persévérons ; et ce Dieu, qui fut toujours le Dieu des libres et des forts, fera tomber encore une fois sa lumière au milieu de nous, et mettra le cachet à la liberté de notre Peuple.

Le ministre des affaires étrangères,
CHARLES RUSCONI.

Rome, 7 mai 1849.

## TRIBUNE DES PEUPLES.

### FRANCE.

ACTES OFFICIELS.

On lit dans la partie officielle du *Moniteur :*

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS,

Le président de la République,

Vu la démission donnée par M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur, et acceptée par le président de la République,

Arrête ce qui suit :

M. Lacrosse, ministre des travaux publics, est chargé par intérim des fonctions de ministre de l'intérieur.

Fait à l'Elysée-National, le 16 mai 1849.

L.-N. BONAPARTE.

Le garde des sceaux, ministre
de la justice,
O. BARROT.

### Séance de l'Assemblée.

Il est impossible d'entendre aucun des orateurs qui se présentent à la tribune, M. Marrast menace en vain de lever la séance si le bruit continue, mais les nouvelles électorales intéressent si vivement messieurs les représentants que les conversations particulières ne peuvent être interrompues.

Tout à coup, au milieu de l'inattention générale, on annonce un scrutin de division sur une proposition ainsi conçue :

L'impôt sur les boissons est supprimé à partir du 1er janvier 1850, et cet impôt contre lequel la France entière s'est soulevée depuis près de quarante ans est supprimé sans que personne dans l'Assemblée fasse la moindre attention aux paroles de M. le ministre des finances, sans qu'on indique le moyen de remplacer au budget la somme énorme qu'on en distrait.

La situation politique de l'Europe va peut-être impérieusement commander à la France de grands sacrifices, et nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'en cas de guerre un impôt mal établi vaut encore mieux qu'un impôt à établir. Nous reviendrons plus tard et en temps plus opportun sur cette question qui touche de si près à nos intérêts viticoles et par conséquent à notre commerce d'exportation.

## Bulletin électoral.

ARDÈCHE.

Les votes de l'Ardèche, à Annonay et à Tournon, sont acquis aux démocrates.

AIN.—(Votes connus.)

*Liste réactionnaire.*—Charrassin, 3,346.—Massiat, 3,340 —Général Piquet, 3,152. — Bodin, 3,214. — Champvans 3,211. — Margerand, 3 224. — Jayr, 2903. — D'Angeville, 2,804.

*Liste démocratique.* — Bochard, 5,977.—Francis Bouvet, 5,838.—Quinet, 5,712. — Docteur Baudin, 5,598. — Bouvet Aristide, 5,305.—Mollet-Rosselli, 5,211.—Gastier, 3666.—Ledru-Rollin, 3,291.

Ce résultat provient des cantons de Saint-Lambert, Bourg, Trévoux et Villard. Les sections de Pont-d'Ain, Châtillon-sur Chalaronne, Chalamont sont pareilles.

ARDENNES.

Ternaux-Mortimer, Talon, Evain, Poyer, Riché, Charles Cunin, Toupet-Desvignes.

AUBE.

Cinq représentants.—Résultat général que ne paraissent point devoir changer les votes de quelques sections et de l'armée :

MM. Blavoyer, Casimir Périer, général Husson, de Plancy, Gabriel de Vandeuvre.

AUDE.

Six représentants. — Le résultat des opérations connues assure indubitablement l'élection de MM. Mathieu de la Redorte, Alengry, de Béloèse, général d'Hautpoul, Dupré, Jouy.

CALVADOS.

Les dix candidats portés sur la liste de conciliation ont tous été nommés à une très grande majorité :

MM. Deslongrais, Douesnel, Thomine, Cordier, Paulmier, Bocher (ancien préfet), d'Houdetot (ancien pair), de Chaulieu, de Neuville, de Caulincourt.

CHARENTE.

La liste modérée réunit la majorité des suffrages. Les suffrages qui sont encore à connaître ne paraissent pas devoir changer les résultats suivants :

MM. Bodet, Rateau, Ernest de Girardin, Pougeard, Hennessy, Sazerac, André, Lemercier.

DORDOGNE.

*Scrutin de Périgueux.*

MM. Dusolier, 1,512. — Mie (Auguste), 1,511.—Chavoix, 1,496.—Le maréchal Bugeaud, 1,492.—Ducluzeau, 1,490. —Taillefer, 1,488.—Montagut, 1,487.—Lacrouzille, 1,477. — Delbetz, 1,474. — Baraillier, 1,468. — Savy, 1,467. — Dulac, 1,459.— Coubie, 1,437. — Saint-Marc, 1,448. — Jolivet, 1,442. — Dufraisse, 1,438. — De Gourgues, 1,437. — Dupont, 1,436. — Lamarque, 1,430. — De Chaunac, 1,346.

DOUBS.

MM. Demesmay, Baraguey-d'Hilliers, Montelembert, Bixio, de Moustier, Pidoux.

Les votes restant à connaître ne paraissent pas devoir changer cette liste.

GERS.

MM. Gavarret, Carbonneau, de Panat, Belliart, Joret, Duputz, Lacave-Laplagne.

ILLE-ET-VILAINE.

MM. de Kerdrel, Fresneau, d'Andigné, Postel, Querhoent, Lafosse, Pongérard, de Melun, Caillet du Tertre, Kermarec, de Seré, Lariboissiere.

INDRE.

MM. de Barbançois, Grillon, Charlemagne, Delavau; le cinquième sera sans doute M. Rollinat.

INDRE-ET-LOIRE.

Six représentants. — Dépouillement complet, sauf le canton de Richélieu : MM. le général Ornano, Gouin, Flavigny, Piscatory, Taschereau, Crémieux.

BASSES-PYRÉNÉES.

Dix représentants. — Dépouillement complet, sauf l'armée : MM. Laussat, Crouseilhes, Dariste, Etcheverry, Manneau, Chégarey, Larrabure, Ressignier, Vergeron. M. Chaho sera probablement le dixième.

FINISTÈRE.

MM. Lacrosse, Le Flo, Mège, de Héranflech, Romain des Fossés, Maze-Launoy, de Rocquefeuille, Laisné, de Kératry, de Blois, du Couëdic, Barchon de Penhoën, Collas de la Mothe.

HAUTES-PYRÉNÉES.

MM. Ségur-d'Aguesseau, Achille Fould, Lacaze, Fornier, Deville.

LOIRET.

Sept représentants.—MM. Roger, Alexandre Martin, Abbatuci, représentants; Arbey, Lacave, ancien maire; E. Péan, avoué, représentant; Michot, représentant; Cotelle, ancien député.

LOT.

Six représentants. — Dépouillement complet, sauf l'armée : MM. Murat; de Saint-Priest, Labrousse, Cavaignac, Lafond, Ambert.

LOT-ET-GARONNE.

Dépouillement complet, sauf l'armée : MM. Baze, Bérard, Boissié, de Luppé, Mispoulet, Radoult-Lafosse, Tartas.

Ils ont réuni environ 5,000 voix de plus que leurs adversaires.

MAINE-ET-LOIRE.

MM. Guillet de la Touche, 29,694. — Oudinot, 29,643. — Cesbron-Lavaud, 29,175.—Louvet, 29,169.—Farran, 28,990. — De Falloux, 26,945. — Buchet de Chauvigné, 21,766. — Giraud, ancien maire, 19,542.—Tessié de la Motte, 19,573. —Landevançay, 18,977.—Gain, 18,485.

MANCHE.

(Relevé des votes dans les arrondissements de Saint-Lô, d'Avranches, de Cherbourg).

MM. de Tocqueville, 41,124; Daru, 37,567; Vieillard, 37,238; Hervé de Saint-Germain, 34,646; Le Marois, 34,959; Bouvattier, 34,393; Gaslonde, 35,055; Duparc, 32,107; Goulhot de Saint-Germain, 31,995; Noël Agnès, 32,072; Ferré-Desferris, 30,750; Leverrier; 27,810; Bréhier, 27,866; Havin, 13,906.

MAYENNE.

MM. de Laboize, Bellard, d'Ambray, Tripier, de Lozé, Loreau, de Berzère, de Vaugas.

MEURTHE.

MM. Vatry, 19,240; Adelsward, 19,075; Gérard, 18,752; Michaud, 15,772; Monet, maire de Nancy, 15,623; général Fabvier, 15,351; Salmon, 12,242, Foblanc, 10,063; Viard, 8,107.

MARNE.

Huit représentants. — Ont été nommés : MM. Léon Faucher, représentant; Jean Bertrand, représentant; Ed. Aubertin, représentant; Carteret, ancien maire de Reims; Soullié, représentant; Lannes de Montebello; Tirlet, ancien sous-préfet; Thieriot de la Rosière.

MEUSE.

Résultat définitif, sept représentants. — MM. Etienne, Gillon, Salmon, Oudinot, Simonnot, Chadenet, Raulin.

NORD.

Dépouillement complet, sauf les cantons de Macoing, Hazebrouck (Sud) et Lebassée, et l'armée :

MM. Dumas, Duquesne, Descot, Wallon, Kolb Pernard, Seydoux, de Persigny, de Mérode, Mimerel, Antony Thouret, d'Aespel, Aubry, de Staplande, Behagel, Vandois, Roger (du Nord), Loiset, Choque, Corne. Th. Lestiboudois, Marchant, de Melun, Delebecque, Thirion, Maillard.

OISE.

Huit représentans. — MM. de Mornay, Sainte-Beuve, de Mouchy, Gérard, Barillon, Emile Leroux, Lemaire, de Plancy.

PAS-DE-CALAIS

Quinze représentants. — MM. Legros-Devaux Plichon, d'Havrincourt, l'abbé Fréchon, Wartel, Denissel, Lequien, Douy, d'Hérambault, Dupont-Delporte, Martel, Francoville, de Bryas, de Montigny.

HAUTES-PYRÉNÉES.

De Ségur d'Aguessau; Lacaze, représentant; Achille Fould, idem; Fornier; Deville, représentant.

SEINE-ET-MARNE.

MM. Drouin de l'Huys, Jules de Lasteyrie, Chappon, Le beuf, Evariste Bavoux, Aubergé, Greffulhe.

Viennent ensuite MM. Clary, Pelet, Laujuinais, Oscar de Lafayette, Georges de Lafayette.

DEUX-SÈVRES.

Résultat (sauf les voix de l'armée). — MM. Charles Aymé, Bouchet de Grandmay, Jules Failly, Ferdinand David, de Lescours, général Gourgaud, Charles Rouget-Lafosse, Chauvin Lenardière, de Saint-Georges.

SARTHE.

Dix représentants. — MM. Gustave de Beaumont, de La moricière, Langlet, de Fresnay, représentants; de Talhouet, ancien pair de Franee ; Grimault, membre du conseil général ; de Beaunay, le général Rogé, de Riancey, Napoléon Bonaparte.

## ITALIE.

**Piémont.** — TURIN, 11 *mai.* — Ce matin, le général commandant la division se rendait de bonne heure à la citadelle, appelé par le général Romarino, pour lui faire, dit-on, d'importantes révélations.

Les conclusions du ministère public près la cour de cassation, sur le pourvoi du général Romarino, sont pour le rejet du pourvoi.

12 *mai.*—L'auditeur général de guerre, après s'être entendu avec le ministère, a permis à l'avocat Brofferio et au procureur Serra de communiquer librement avec le général Romarino.

—On nous rapporte qu'il est arrivé des nouvelles de Bologne annonçant que les Autrichiens ont été encore une fois repoussés par les habitants qui leur auraient pris deux canons. Les Bolonais n'ont que 9,000 hommes de garde nationale.

On prétend que l'un des archiducs frère de notre jeune reine est entré dans Alexandrie. On ne sait pas si c'est pour prendre le commandement de la garnison.

13 *mai.* — Aujourd'hui la garde nationale a été passée en revue par le duc de Gênes. La moitié environ s'est rendue à l'appel. Aucun cri, aucune acclamation n'a interrompu le silence religieux de cette solennité.

On dit que le général Chrzanowski a demandé et obtenu sa démission de général en chef de l'armée piémontaise. L'honorable général était aujourd'hui à Turin.

**Lombardie.** —BRESCIA, 9 *mai.*—Il arrive continuellement de Vérone des familles de Vienne qui abandonnent la ville des Césars, tant la guerre de Hongrie est heureuse pour les Autrichiens. On fait beaucoup de préparatifs au palais Canossa pour recevoir l'empereur qui est, dit-on, attendu sous peu de jours.

Les Autrichiens ont donné un premier assaut au fort de Malghera, et l'on nous annonce de Padoue qu'il y arrive beaucoup de voitures chargées de blessés. A Venise on a découvert une nouvelle conspiration ; et comme le chef qui préside à tout, surveille les traîtres et ne l'est pas lui-même, toutes les trahisons sont éventées.

Voici quels étaient les projets des conjurés. On devait, pendant la nuit, mettre le feu à l'arsenal, et pendant que la troupe et les Vénitiens auraient travaillé à l'éteindre, les Autrichiens auraient donné l'assaut au fort Malghera et surpris ainsi ses défenseurs. Le général Pepé, ayant été instruit de tout, voulut tirer parti du secret qui lui avait été dévoilé. Peu de moments avant l'heure fixée par les conjurés, il les fit tous arrêter, et, en même temps, il fit apporter aux environs de l'arsenal une grande quantité de combustibles auxquels il mit le feu. Dès qu'il fut aperçu par les Autrichiens, croyant que c'était le signal convenu, ils s'avancèrent pour monter à l'assaut; mais ils furent accueillis par une grêle de bombes et de boulets. Il en résulta quelques milliers de morts et de blessés. Ces derniers ont été transportés à Padoue.

Ici la conscription éprouve beaucoup de difficultés. On a suspendu les procès et les arrestations; mais ceux qui ont été pris n'en restent pas moins en prison. Le calme règne, mais c'est celui de la tombe, et les contributions de guerre nous accablent. Quelques émigrés sont revenus; mais ils ont dû renoncer à loger dans leurs propres maisons qui sont occupées par la soldatesque. (*Corresp. de l'Opinione.*)

**Vénétie.** — VICENCE, 7 *mai.* — La nuit dernière les Vénitiens ont fait une sortie du côté du Pont, et arrivèrent jusqu'à la troisième guérite du chemin de fer. Ils tombèrent sur les derrières des Autrichiens, leur firent 800 prisonniers, enclouèrent tous les canons qu'ils ne purent pas emmener, mirent le feu aux caissons, détruisirent tous les travaux de siége exécutés depuis trois mois, ainsi qu'un tunnel pratiqué par les Autrichiens pour faciliter le bombardement de Malghera, et inondèrent tous les travaux. Radetzki a été hier sur les lieux, et est retourné bien vite un peu déconcerté de tout le dégât qu'il avait vu à Mestre, où une rue toute entière a été la proie des flammes.

(*Correspondance de la Democrazia italiana.*)

**Toscane.**—FLORENCE, 9 *mai.* — L'intervention des Autrichiens en Toscane porte déjà ses fruits. Le directeur responsable du *Nazionale*, journal libéral, mais modéré, a été jeté en prison. Plus tard, on a arrêté également deux typographes employés à la composition du journal. Voici en quels termes le *Nazionale* rend compte de ce fait :

« M. Cesare Tollini, directeur responsable de notre journal, a été arrêté aujourd'hui, 8, dans les propres bureaux de la direction, et immédiatement, sans aucun interrogatoire, conduit en prison. Plus tard ont été également arrêtés deux typographes attachés à la composition du journal.

»Nous avions cru jusqu'à présent devoir dédaigner les malignes accusations et les insinuations perfides que l'on répandait contre nous. Mais il paraît qu'elles ont trouvé un écho dans les bureaux de la police. Nous ne perdrons pas notre temps à nous disculper. Ce que nous avons écrit jour par jour depuis l'existence de notre journal, fait foi de la loyauté de nos intentions et de notre amour pour l'Italie. »

Le *Nazionale* en se rendant cette justice à lui-même ne fait que devancer le témoignage de ses lecteurs. Quant à nous, qui l'avons chaque jour sous les yeux, nous déclarons que l'arrestation de M. Tellini est un monstrueux abus de pouvoir et, s'il y a encore une justice à Florence, nous espérons que cet honorable citoyen sera bientôt rendu à la liberté. (*Note du Rédacteur.*)

Si nous sommes bien informés, le ministre prussien, accompagné de M. Reumont, conseiller de légation, se serait rendu de Gaëte à Rome avec une mission spéciale du pape. Le ministre plénipotentiaire de France se serait aussi rendu à Rome.

Ces faits, à ce que l'on dit, seraient les indices d'une solution de la question romaine.

LIVOURNE. — Nos pressentiments ne se sont que trop vérifiés; Livourne est tombée au pouvoir des Autrichiens.

Au point du jour, une partie de l'armée autrichienne, sous le commandement du général d'Aspre, profitant du chemin de fer qui conduit de Pise à Livourne, prenait position autour de cette ville.

A dix heures et demie, des corps d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie étant venus se joindre aux premières troupes, la ville fut serrée de plus près.

Les sommations du maréchal n'ayant produit aucun effet, il ordonna de se rapprocher encore de la ville et fit occuper les plus fortes positions.

A ce moment, quelques coups de canon furent tirés de la ville; les Autrichiens n'y ripostèrent pas.

Les hostilités continuèrent ainsi jusqu'à la fin du jour. C'est alors que le maréchal notifia aux insurgés qu'il leur donnerait jusqu'au lendemain matin, à sept heures, pour se rendre à discrétion, leur faisant espérer que sa conduite à leur égard dépendrait de leur propre conduite.

A sept heures du matin, les Autrichiens, voyant que la ville n'était pas disposée à se rendre, l'attaquèrent vivement de plusieurs côtés, et s'en rendaient maîtres à midi. Tous les forts et toutes les portes de la ville sont au pouvoir des Autrichiens.

**République romaine.** — ROME, 8 *mai.* — Vous connaissez sans doute déjà le décret du triumvirat qui a rendu la liberté aux prisonniers français. Le bruit de ce décret, répandu dans cette capitale, réveilla aussitôt la vive sympathie que l'on éprouve ici pour la France. Les rues par lesquelles devaient passer les prisonniers furent aussitôt peuplées d'une foule immense de citoyens, et à peine les vit-on paraître, qu'ils furent salués de cris d'enthousiasme. C'était un spectacle merveilleux que de voir les embrassements fraternels et les protestations, les serments d'amitié que se prodiguaient le peuple et le soldat. Des larmes d'attendrissement coulaient de tous les yeux.

Les quatorze officiers furent mandés au triumvirat pour recevoir communication de la décision du gouvernement et entendirent de la bouche de Mazzini des paroles pleines de dignité auxquelles l'officier premier en grade répondit avec non moins de convenance. De là accompagnés de nos officiers ils se sont rendus au restaurant Bestini, où un déjeûner avait été préparé pour eux. Le peuple réuni devant cette maison demanda à grands cris à les voir. Ils parurent sur le balcon et aussitôt ce fut une explosion générale d'acclamations, à la République française, à la République romaine, à la République universelle, à l'Italie et à la France. Dans ce moment arrivaient de la place de Venise les soldats français au milieu d'un peuple immense de la garde nationale et de la troupe chantant en chœur la *Marseillaise*, dont la musique militaire faisait entendre les magiques accords.

Toute cette foule s'arrêta devant le restaurant Bertini, où elle entonna de nouveau la *Marseillaise*. Les officiers français, tremblants d'émotion à ce témoignage inattendu de fraternité, répondirent avec non moins d'enthousiasme aux acclamations du Peuple romain. Un garde national portait le drapeau français, et un officier français celui de la République romaine. Le député Montanari prononça un discours qui fut très applaudi par le Peuple. Un citoyen français parut à son tour au balcon et déplora la fatalité qui avait armé les uns contre les autres des Peuples unis par les liens de la fraternité républicaine, protesta des sympathies de la France envers nous, et finit en unissant dans ses acclamations l'Italie et la République universelle.

On se rendit de là à Saint-Pierre. Lorsque la foule fut arrivée à l'extrémité du temple, une voix retentit et fit entendre ces mots : Français et Italiens, prosternons-nous devant le Tout-Puissant et adressons-lui nos prières pour la délivrance de tous les Peuples, et pour qu'il nous donne la fraternité universelle. Ce fut un moment solennel. Tous tombèrent à genoux, et chacun éleva son cœur à l'Eternel, en lui adressant le vœu le plus saint, celui de l'Evangile. On quitta ensuite le temple, et nous conduisîmes les Français jusqu'à la dernière barricade, celle de Cavaleggieri, où nous échangeâmes avec eux les derniers embrassements.

De toutes les provinces de la République marchent vers Rome des compagnies et des bataillons entiers de gardes nationaux résolus à soutenir nos droits et nos libertés. Aujourd'hui la défense, qui d'abord pouvait sembler une sublime imprudence, est devenue une glorieuse nécessité. Le gant est jeté. La diplomatie, qui croyait éviter la guerre par de misérables expédients, s'apercevra enfin qu'elle a au contraire suscité une guerre terrible universelle. Que la honte et les malheurs de cette révolution nouvelle retombent sur la tête des rois et des gouvernements réactionnaires et liberticides.

Non! l'ordre de Varsovie ne règnera pas dans les cités italiennes ; il règnera sur nos cadavres et sur les ruines de nos monuments. (*Moniteur romain.*)

9 *mai.* — Notre cité jouit d'un calme profond. On annonce que les Espagnols se sont retirés en toute hâte de Fiumicino, à la nouvelle qu'un bataillon romain marchait contre eux.

Si l'on en croit les bruits qui courent, le général Oudinot a signifié aux troupes napolitaines et espagnoles la défense d'attaquer Rome. L'honneur de la France exige qu'elle achève seule l'œuvre qu'elle a commencée, et elle l'accomplira sans nouvelle effusion de sang, puisque le gouvernement romain étant investi de la confiance générale, a le droit de traiter avec les puissances de l'Europe.

— Le ministère des relations extérieures a délivré des passeports à tous les Anglais qui en ont demandé, et le consul, M. Fribon, ainsi que l'envoyé, M. Napier, se sont beaucoup loués des égards et de la protection dont avaient toujours joui les sujets britanniques.

BOLOGNE. — Le 8 au matin, les Autrichiens, sous les ordres du général Wimpfen, ont commencé à canonner et à bombarder Bologne. Le même jour, dans la soirée, un armistice fut conclu entre le général autrichien et une députation de notre municipalité. Il a été convenu que, des deux côtés, les hostilités et le feu seront suspendus jusqu'au 9 à midi. Des trois députés, Louis Aldobrandi, Albini et Eugenio Alberi, le premier est resté en ôtage au quartier-général.

— Le Peuple a protesté. La magistrature s'est retirée. La municipalité est en permanence. Une commission militaire est nommée et prend les rênes du pouvoir.

Une personne, partie de Bologne le 9, nous apprend qu'à midi les Bolonais ont rompu les premiers l'armistice, en tirant deux coups de canon. A trois heures et demie le canon tonnait et on l'entendait au loin sur la route de Bologne.

8 *mai*, 9 *heures du matin.* — Les Autrichiens entourent Bologne, et usent de tous les moyens qu'offre l'art de la guerre pour effrayer la ville et s'y introduire.

Toute la ville est en armes. La garde nationale, la ligne, les carabiniers, les douaniers, le Peuple, veillent à sa défense et répondent sur tous les points au feu de l'ennemi.

11 *heures.* — La défense se maintient avec une grande vigueur. Ceux qui n'ont pas d'armes travaillent aux barricades. Les canons bolonnais tonnent du haut de la Montagnola. Les ennemis nous ont démonté une pièce qui a été aussitôt remise en état. C'est aux portes Galliera et san Felice que l'attaque est la plus vive. Les mouvements des Autrichiens semblent annoncer qu'ils veulent s'emparer des hauteurs.

*Une heure.* — La canonnade a cessé pendant une demi-heure; elle recommence. L'attaque est très vigoureuse du côté de la porte Saint-Félice. Le Peuple rejette avec indignation toute idée de capitulation. L'attaque continue. Les rapports annoncent que le nombre des troupes n'est pas très considérable, mais qu'il arrive des renforts à l'ennemi. Bologne se montre digne d'elle-même par l'énergie qu'elle montre et le calme qui préside à sa défense.

(*Gazetta di Bologna.*)

— Nous lisons dans le *Moniteur toscan :*

« D'après les nouvelles qui nous sont parvenues, les Autrichiens occuperaient Saint-Michele, et seraient maîtres de trois portes de la ville; les Bolonais occupent la Montagnola. La ville aurait voulu capituler; le Peuple s'y est opposé.

» Le président Biancali est en fuite. Jusqu'à présent, nous avons peu souffert. Nous avons à déplorer la mort du colonel Boldrini et de Marliani, aide-de-camp du général Latour. Ce qui est épouvantable, c'est que nous sommes menacés du feu et du pillage si nous sommes vaincus, et qu'il n'y a pas beaucoup d'espoir d'être vainqueurs. »

**Etats napolitains** — NAPLES, 6 *mai.* — Le comte de Trapani, en qualité d'officier supérieur d'état-major, se trouve dans l'armée napolitaine destinée à marcher sur Rome. L'infant don Sébastien s'y trouve également. Auprès du roi sont quelques officiers d'ordonnance de l'armée française pour transmettre les ordres de S. M. au général Oudinot. Le roi, d'après ce qui est annoncé doit se rendre au camp français pour passer une revue générale des troupes. L'avant-garde de notre armée, composée de diverses compagnies d'infanterie de ligne, d'une demi-batterie d'artillerie et d'un escadron de chasseurs à cheval, est commandée par le général Lauza.

Les nouvelles ci-dessus, auxquelles nous ne voulons ajouter aucune croyance, ne sont rapportées par nous que pour mettre le gouvernement à même de les démentir.

**Sicile.**—D'après des nouvelles venues d'Italie, les Siciliens ont repris les armes, et sont aux prises avec l'armée napolitaine. Nous manquons de détails.

## SUISSE.

BERNE, 14 *mai.* — Les capitulations militaires agitent vivement les populations suisses. L'assemblée fédérale sera appelée à s'occuper de cette question épineuse dans le courant de la présente session et déjà la commission du conseil des Etats a délibéré sur cette affaire. Outre le gouvernement de Genève qui demande positivement la rupture des capitulations avec Naples, plusieurs pétitions ont été adressées dans le même sens, soit directement à l'assemblée fédérale, soit au conseil fédéral, qui les a renvoyées à l'assemblée fédérale. (*Helvétie.*)

— La fête de l'inauguration de la statue de Rodolphe d'Erlach a été belle et solennelle. Le héros populaire, qui à la tête d cinq ou six mille bourgeois et paysans défit les vingt mille nobles et leurs alliés qui avaient juré la perte de Berne a été fêté dans son image par les fils avec le même enthousiasme qu'il le fut par les pères en 1339 lorsque, vainqueur, il revint de Laupen.

La statue représente Rodolphe d'Erlach fièrement assis sur son cheval de bataille et haranguant ses soldats avant le combat.

— D'après une correspondance des *Franches-montagnes*, le jésuitisme et la conservation, représentés par des hommes connus, continuent à resserrer les liens qui les unissent,

—M. de Boni, envoyé de la République romaine, a adressé une note au conseil fédéral, au sujet des capitulations. Il déclare dans cette note que le gouvernement romain est prêt à contribuer aux indemnités pécuniaires que l'on croira convenable d'accorder, d'après un règlement à l'amiable, aux régiments suisses qui, en vertu d'une déclaration du gouvernement fédéral, quitteraient le service de Naples.

BERNE, 16 *mai.* — La séance dn conseil national offre peu d'intérêt. La discussion sur les propositions de la commission relatives à la régale des postes, es ouverte. Cette loi est adoptée, sans changements notables, telle qu'elle a été votée par le conseil des états.

LUCERNE. — Le gouvernement est en collision avec l'évêque de Bale. Il veut remplacer de son chef quatre curés destitués. L'évêque prétend que c'est à lui seul qu'appartient ce droit, et il a envoyé une protestation dans ce sens au gouvernement de Lucerne.

THURGOVIE. — Le nombre des citoyens qui ont voté la révision de la Constitntion par une constituante, est de 12,993. 3,630 voix ont été contre ce mode de révision. (*Helvétie.*)

SAINT GALL.—Le résultat pour le Grand Conseil est définitivement connu. Les libéraux ont remporté une victoire éclatante. Ils compteront dans la prochaine législature 103 membres, tandis que les conservateurs ultramontains seront réduits à 47 membres. (*Revue de Genève.*)

ALTTOGGENBOURG. — Déjà depuis plusieurs jours et notamment pendant la nuit du 7 mai, on ressent dans les environs de *Libingen*, des tremblements de terre accompagnés de fracas semblables au bruit de la foudre dans le lointain. On dit que près de l'Alpkreuzegy, une grande partie de la montagne s'est détachée et s'est précipitée dans la vallée, du côté de Galdigen.

## POLOGNE.

CRACOVIE 12 *mai.* — D'après une lettre qui vient d'arriver ici, une révolution militaire aurait éclaté en Podolie. Le bruit court aussi que le général autrichien Jablonowski est passé aux Hongrois.

## HONGRIE.

PRESBOURG, 8 *mai.* — A la suite d'un combat près de Silein, les Autrichiens se sont retirés sur la rive droite de la Vaag. Une autre rencontre a eu lieu sur la route qui conduit de la ville Stryï en Gallicie à Munkacz, ville de la Hongrie. Une colonne autrichienne y a été battue; elle a perdu 17 officiers, et le colonel du régiment Deutschmeister, blessé et transporté à Stryï, n'a pas survécu à ses blessures. Les villes de Funfkirchen et de Kaposvar se sont insurgées contre les Autrichiens; les garnisons de ces deux villes ont été chassées par les habitants.

— Le *Correspondant autrichien* annonce que la diète de Debreczin a ordonné une nouvelle levée de 50,000 hommes pour ajouter aux 200,000 qui sont déjà sous les armes. Les femmes même s'enrôlent. A Theresiopol, on forme un bataillon de jeunes filles. Klapka est nommé ministre de la guerre. Meszaros, ancien ministre, va à l'armée.

— Le général Bem appelle aux armes les Szeklers de 24 à 40 ans. La diète de Debreczin l'a nommé gouverneur de la Transylvanie, avec voix dans le ministère, si, toutefois, dit le décret, il ne préfère être le généralissime des armées de la Pologne reconquise.

— Les opérations dans le Banat sont poussées par le général Bem avec beaucoup d'énergie. On assure que les forteresses de Temesvar et d'Arad se trouvent dans sa possession, et on dit qu'il attend le corps principal des Russes du côté d'Orszowa. On ajoute que ceux qui ont passé nouvellement les montagnes ont déjà été battus par les troupes qu'il avait laissées en Transylvanie.

Le bombardement réciproque de Pesth et de Bude a commencé le 4 mai. Le 6 mai après-midi, le feu des impériaux a cessé et la garnison de Bude a été sommée par les Hongrois de se rendre. Une brèche faite dans les murs de Bude faisait espérer que cette forteresse ne pourrait plus tenir.

—Un journal hongrois de Pesth publie une allocution de Gœrgey aux soldats. Le général a dit entre autres : « Il y a peut-être parmi vous de ceux qui croient que nous avons déjà atteint le but de notre guerre. Détrompez-vous, soldats! Notre guerre ne se fait pas seulement entre la Hongrie et l'Autriche, elle deviendra une guerre européenne, une guerre du droit sacré des nations contre l'infâme tyrannie. »

— Le commissaire du gouvernement à Pesth a ordonné d'enlever des armes de la Hongrie la couronne et l'aigle à deux têtes de la maison d'Autriche.

## AUTRICHE.

VIENNE, 17 *mai.* — La première colonne des Russes est partie aujourd'hui pour Presbourg.

— La *Gazette de Vienne* emmène les forces qui sont entrées en Galicie ou qui y marchent pour se porter de là contre les Hongrois. Les principaux points de leur direction sont : Léopol, Rzeszow, Pilzno, Jordanow. Cette armée compte 96,000 hommes d'infanterie et 20,000 hommes de cavalerie, avec 2,000 soldats d'artillerie et de genie. Outre cela, 30,000 hommes se rendant par le chemin de fer vers Presbourg et autant vers la Transylvanie.

## ETATS GERMANIQUES.

KEHL, 15 *mai.* — A la dernière assemblée populaire à Offenbourg, il y avait 20,000 assistants. Les figures portaient l'empreinte d'un sérieux funèbre. On a remarqué beaucoup de démocrates français. L'un d'eux, le citoyen Savoye, a parlé au peuple avec enthousiasme. On a envoyé au gouvernement grand-ducal deux ultimatum avec menace de guerre. Mais le grand-duc, au lieu de répondre, s'est sauvé de Carlsruhe. Rastadt est le siége du gouvernement provisoire. Les députés Brentano et Fickler, ainsi que deux sous-officiers de l'armée, en font partie ; il se com-

pose en tout de 14 membres. La garnison de Kehl a désarmé ses officiers.

CARLSRUHE, 14 *mai au matin*. — Cette nuit, une révolution militaire a éclaté dans la caserne d'infanterie. La cavalerie lui livra un combat et fut obligée de céder. La famille du grand-duc s'est sauvée. On a envoyé une députation au gouvernement provisoire à Rastadt pour lui offrir la soumission de Carlsruhe. Toute la garnison est dissoute. L'artillerie et la cavalerie fraternisent avec l'infanterie.

*Deux heures après midi*. — Le reste de la garnison, les bourgeois et les élèves de l'école polytechnique forment une garde de sûreté. Beaucoup de nobles se sauvent de la ville.

*Cinq heures*. — Le gouvernement provisoire vient d'arriver accompagné d'un bataillon. Un de ses membres, Brentano, parle au Peuple du balcon. Il ne s'agit jusqu'à présent que du maintien de la Constitution allemande.

RASTADT, 14 *mai*. — Le Peuple de Bruchsal a mis en liberté les détenus politiques Struves, Blind et Bornstedt. Ils sont arrivés aujourd'hui dans notre ville.

FREIBOURG, 14 *mai*. — Une assemblée de soldats qui a eu lieu hier a décidé de renvoyer tous les officiers. Aujourd'hui ceux-ci procèdent à leur élection. Quelques détachements de soldats des environs sont arrivés ici sans officiers, et on délibère ensemble.

*Neuf heures du soir*. — On dit que les soldats wurtembergeois approchent de notre ville. On bat la générale; on se prépare à les repousser. (*Mercure de Souabe*.)

— La *Gazette de Fribourg* annonce que la garnison autrichienne de Rastadt s'est jointe aux insurgés.

ACHERN, 14 *mai*. — Le mouvement révolutionnaire se propage avec un ensemble et une rapidité admirables, et partout les populations s'y associent avec un enthousiasme dont il est impossible de se faire une idée. Plus de 40,000 volontaires étaient armés dès ce matin à Rastadt; leur marche a dû être arrêtée à Oos d'où le commissaire Struve, l'un des détenus politiques délivrés par le peuple, les a dirigés sur les communes voisines pour y être cantonnés. Le gouvernement provisoire a licencié l'armée. Tous les militaires dont on peut se passer sont renvoyés dans leurs foyers.

Ils sont placés sous la sauvegarde de la commune où ils se rendent, et tous les citoyens sont déclarés solidaires de leur alliance s ec le Peuple, envers et contre toute punition dont ils pourraient être menacés ou frappés ultérieurement. Ces militaires ont pour mission d'instruire dans les manœuvres les citoyens de 18 à 40 ans, appelés sous les armes par le gouvernement provisoire. Cette mesure marque chez les chefs du mouvement une sagesse et une intelligence dignes des plus grands éloges. Hier soir, l'infanterie en garnison à Carlsruhe s'est révoltée. Le colonel des gardes ducales, je ne sais pour quel motif, a ordonné de mettre les pantalons sous les guêtres; les soldats s'y refusèrent, apportèrent toutes leurs guêtres dans la cour de la caserne, où ils les entassèrent et y mirent le feu. Le colonel Holtz les injuria; il fut tué à coups de sabre. Un coup de fusil fit tomber le major Laroche, et le major prince Frédéric, second fils du grand-duc, reçut de nombreux coups de sabre dans le dos. Tous les officiers furent chassés, et les soldats, sous les ordres d'un sous-officier, après avoir brisé les vitres, les volets et les portes de la caserne, se rendirent sur la place publique pour fraterniser avec le peuple.

Les dragons essayèrent quelque résistance; leur commandant, Saldana, fut tué d'un coup de fusil, et les dragons se rallièrent à l'infanterie et au peuple. Les tirailleurs seuls firent feu sur l'infanterie, qui perdit dix hommes; mais ils durent se rendre au bout de quelques instants. A la faveur de la nuit, le grand-duc prenait la fuite avec sa famille, on ne sait dans quelle direction: le prince héréditaire, espèce d'idiot, sauta d'une fenêtre du 2e étage et se blessa mortellement. Les ministres également sont en fuite.

Ce matin le gouvernement provisoire a transféré son siége de Rastadt à Carlsruhe. Il prend les dispositions les plus vigoureuses pour assurer la défense et le succès de la grande et noble cause confiée à son patriotisme.

On assure que son premier soin va être de remplacer tous les fonctionnaires salariés par des citoyens dévoués à la révolution: sa résolution énergique ne reculera devant aucun acte de vigueur capable de tenir en respect les tendances réactionnaires de l'aristocratie badoise. Aucun doute n'est plus possible sur la décision que prendra la Constituante qui va être convoquée: elle proclamera la République en même temps que la Bavière-Rhénane, avec laquelle elle ne formera dès-lors qu'un seul Etat, auquel viendront se joindre les autres provinces du Rhin, à mesure qu'elles se seront affranchies.

A l'heure qu'il est, la révolution s'étend sur toutes les parties du grand-duché, et l'armée entière, sans exception, est dans le camp de la démocratie. A Mannheim, à Heidelberg il règne un enthousiasme digne d'admiration, et l'on se prépare dans ces villes à repousser toute attaque de la part des Prussiens. A Bruchsal le peuple et la garnison ont spontanément fait l'attaque de la prison cellulaire, d'où ils ont délivré tous les détenus politiques, dont Bronsted et le bourgmestre de Mulheim.

On annonce que Darmstadt est en insurrection depuis ce matin, et que ce matin aussi le sang a coulé dans les rues de Francfort. La gauche étant en ce moment en majorité à l'Assemblée de Francfort, si elle devait courir le moindre danger, viendrait établir son siége à Rastadt, cette forteresse de la confédération que la sainte-alliance vient d'achever avec l'argent de la France, tout exprès, dirait on, pour favoriser la lutte de la liberté contre la tyrannie.

Ce mouvement de l'Allemagne est magnifique; ce peuple armé, enthousiaste jusqu'au délire, prêt au combat, libre et fier de sa liberté; ces jeunes militaires munis de faux à côté des *Turner*, à côté des étudiants la carabine sur l'épaule; ces vieillards avec le fusil de munition marchant avec les jeunes hommes, comme pour leur donner l'exemple du courage civique, tout cela est grand, beau, enivrant, tout cela rappelle l'immortel élan de notre première révolution. Il est des réactionnaires optimistes qui ne veule t pas croire que l'heure de la démocratie a sonné; qu'ils aillent voir le mouvement révolutionnaire de l'Allemagne méridionale, et ils se désabuseront. Leur aveugle résistance ne servira qu'à faire éclater avec plus d'énergie l'irrésistible triomphe de notre sainte cause.

— Nous lisons dans le *Courrier du Bas-Rhin* du 16 mai:

« Des voyageurs arrivés hier soir de Francfort annoncent qu'on s'y battait avec acharnement, le Peuple et les troupes hessoises contre les Autrichiens. Le grand-duc de Hesse Darmstadt a aussi pris la fuite. Le mouvement contre les princes réactionnaires est donc bien dessiné, et il deviendra irrésistible. Pour qui connait la hauteur et la morgue de la noblesse allemande, la haine que portent les soldats à leurs officiers, presque tous de la classe privilégiée, le fait s'explique aisément, et les effets n'en pouvaient pas tarder à se faire sentir. En Allemagne, comme il y a soixante ans en France, les priviléges vont tomber; comme la France aussi, l'Allemagne aura son Coblentz et son émigration. Qu'on y prenne garde! de 89 à 93 il n'y a pas loin. Entre la Constituante et la Convention il y a la Législative. »

## PRUSSE.

Le *Moniteur prussien* du 16 mai contient la proclamation suivante du roi de Prusse:

« A mon peuple! Sous prétexte de défendre la cause allemande, les ennemis de la patrie ont déployé le drapeau de la révolte d'abord en Saxe et depuis dans quelques contrées de l'Allemagne méridionale. A notre grand regret, dans quelques parties de notre pays des hommes aveuglés se sont laissé entraîner à suivre ce drapeau dans le but de renverser l'autorité légale, ainsi que l'ordre divin et humain.

» Dans un temps si sérieux et si rempli de dangers, je tiens à cœur d'adresser à mon peuple des paroles franches.

» Je n'ai pas pu accepter la couronne qui m'a été offerte par l'Assemblée nationale allemande, car cette Assemblée n'avait pas le droit d'offrir la couronne sans l'assentiment des gouvernements allemands et parce qu'elle m'a été offerte à condition d'accepter une constitution qui ne s'accordait pas avec les droits et la sécurité des états allemands.

» J'ai tenté et j'ai épuisé en vain tous les moyens pour arriver à s'entendre avec l'assemblée nationale allemande. En vain je me suis efforcé de la ramener au point de vue de son mandat et de son droit qui lui permettait de concilier et non d'imposer arbitrairement une constitution allemande, et je n'ai pas rompu avec l'assemblée même lorsque mes efforts sont restés sans résultat, espérant toujours une solution pacifique et définitive.

» Mais, depuis que l'assemblée, par ses résolutions, a abandonné le terrain du droit, de la loi et du devoir, depuis qu'elle nous accuse d'avoir rompu la paix publique, parce que nous avons porté des secours à un voisin opprimé, depuis qu'elle appelle contre nous et contre les gouvernements qui, avec moi, n'ont pas voulu se soumettre aux décisions pernicieuses de la constitution, une résistance ouverte, dès ce moment l'assemblée a rompu avec la Prusse. Dans sa majorité elle n'est plus cette réunion d'hommes vers laquelle l'Allemagne tournait ses regards avec fierté et confiance. Un grand nombre s'en est séparé du moment où elle est entrée dans la voie de destruction, et, par une ordonnance, j'ai rappelé les députés prussiens qui en faisaient encore partie.

» La même mesure sera prise par d'autres gouvernements allemands. L'Assemblée est dominée dans ce moment par un parti qui est en coalition avec les hommes de la terreur, qui, sous prétexte d'unité de l'Allemagne, tend de fait à allumer la guerre de l'athéisme, du parjure et du pillage contre les trônes, pour enlever avec eux la protection du droit, de la liberté et de la propriété. Les horreurs commises à Dresde, à Breslau et à Elberfeld sous le cri hypocrite de l'unité de l'Allemagne, en sont de tristes preuves. D'autres horreurs sont commises et préparées. Pendant que des attentats pareils ruinent l'espoir de voir arriver à l'unité allemande par l'Assemblée de Francfort, moi, dans ma fidélité et ma persévérance royales, je n'en désespère pas. Mon gouvernement a repris l'œuvre de la Constitution allemande, commencée à Francfort de concert avec les plénipotentiaires des plus grands états allemands qui se sont joints à moi.

» Cette Constitution doit, dans le plus bref délai, garantir à la nation tout ce qu'elle demande, et attend à juste titre: *Son unité*, représenté par un pouvoir exécutif uni qui sauvegardera dignement à l'extérieur le nom et les intérêts de l'Allemagne et *sa liberté* sauvegardée par une représentation du Peuple avec un pouvoir législatif. La Constitution de l'empire, projetée par l'Assemblée nationale, servira ici de base, et les articles qui, comme produit des combats et des concessions des partis, sont décidément nuisibles au véritable bien de la patrie y subiront seuls un changement. Cette Constitution sera présentée à une diète de tous les Etats qui s'uniront à la Confédération afin qu'elle soit examinée et obtienne l'assentiment de la Confédération. Que l'Allemagne se fie au patriotisme et à la droiture du gouvernement prussien; sa confiance ne sera pas trompée.

» Voilà le chemin que je vais suivre. Il n'y a que la démence et le mensonge qui, en face de faits pareils, puissent oser soutenir que j'ai renoncé à la cause de l'unité allemande, et que je me suis rendu infidèle à ma conviction antérieure et à mes assurances.

» La mission de la Prusse, dans ces temps difficiles, c'est de protéger l'Allemagne contre ses ennemis intérieurs et extérieurs; elle doit accomplir ce devoir, et elle le remplira. C'est pourquoi, dès ce moment, j'appelle mon peuple aux armes. Il s'agit de rétablir l'ordre et la loi dans son propre pays, et dans les autres pays allemands qui demanderont notre assistance. Il s'agit de consolider l'unité de l'Allemagne, de protéger sa liberté contre le terrorisme d'un parti qui veut sacrifier à ses passions la civilisation, l'honneur et la fidélité, d'un parti qui a réussi à jeter un filet de séductions et d'illusions sur une partie des peuples.

» Le danger est grand; mais l'œuvre du mensonge ne tiendra pas contre le bon sens de mon Peuple. A l'appel du roi répondra l'ancienne fidélité prussienne, l'ancienne gloire des armes prussiennes.

» Que mon Peuple soit avec moi comme je suis d'accord avec lui en fait de fidélité et de confiance, et, avec la bénédiction de Dieu, une victoire éclatante ne pourra nous manquer.

» Charlottenbourg, le 15 mai, 1849.

» FRÉDÉRIC GUILLAUME,
» Comte de Brandebourg. »

BRESLAU, 12 *mai*. — Deux mille Russes sont arrivés à Glewitz le 10 mai, se rendant en Autriche par le chemin de fer. Aujourd'hui cinq mille Russes partent de Cracovie en cinq convois pour se rendre à Oderberg. Le peuple de Ratibor voulait détruire les rails, mais les soldats prussiens l'en ont empêché.

— Pendant les derniers troubles provoqués dans notre ville par les réactionnaires, 114 militaires ont été tués ou blessés.

## ILES BRITANNIQUES.

**Angleterre.** — LONDRES, 16 *mai*. — Les consolidés ont fermé à 90 7/8 comptant, et 91 1/8 pour compte.

Consolidés du 17 mai, ouverts à 91 1/8 1/4 pour compte et comptant, fermés à 91 3/8 pour compte.

La chambre des Lords ne s'est pas réunie hier. — Dans la chambre des communes, on s'est occupé de choses peu importantes; on a examiné la conduite de M. Hudson comme gérant de la compagnie du chemin de fer de l'Est, disposé, si on le trouvait coupable de la malversation qu'on lui attribuait, de le chasser de la chambre. Celui-ci a répondu, et la chose en est restée là en attendant mieux.

On a interpellé les ministres dans les deux chambres du parlement, par rapport aux nouvelles désastreuses du Canada; mais la discussion n'ajoute rien aux informations que nous avons données hier.

**Irlande.** — Les nouvelles que nous recevons, nous annoncent que le dénuement est général. Par tout le pays on rencontre des milliers d'habitants tout nus, jetés sans asile sur les grands chemins. Le voisinage des hospices est couvert de personnes qui demandent inutilement d'y être admises.

Un bill qui vient de recevoir la sanction de la chambre des lords, et qui est maintenant dans la chambre des communes, a pour but d'empêcher toute cruauté envers les animaux. Les Anglais montrent beaucoup d'humanité et d'affection pour les animaux; mais, pour leurs semblables, et surtout à l'égard des Irlandais, ils manquent aux premiers devoirs de l'homme.

## BELGIQUE.

BRUXELLES, 17 *mai*. — La chambre des représentants a terminé hier la discussion des amendemens et articles relatifs au projet sur le droit d'accise sur le sucre, qui avaient été renvoyés à la section centrale. Ces dispositions additionnelles, après un court débat, ont été adoptées avec quelques mod fications proposées par la section centrale.

Le second vote du projet a été fixé à la séance de vendredi prochain.

La chambre a ensuite abordé la discussion générale du projet de loi portant révision du régime des patentes sur les boissons distillées.

La section centrale a apporté au projet du gouvernement des modifications essentielles. Elle propose de supprimer la patente pour toute une classe de débitants, et de porter jusqu'à 200 fr. la patente des débitants de première classe.

La discussion générale a été close dans cette séance, et la discussion des articles renvoyée à aujourd'hui.

## HOLLANDE.

AMSTERDAM, 14 *mai*. — Les fêtes de l'inauguration sont terminées; elles n'ont été attristées que par le terrible incendie qui a éclaté hier à Rotterdam.

On parle encore beaucoup, et de diverses manières, du caractère du roi. Je puis vous assurer que ses valets le craignent ainsi que sa cour. Il est sévère, mais juste; c'est beaucoup. Il se lève de grand matin et aime à faire alors quelque inspection imprévue, sans permettre que l'on en avertisse les autorités intéressées...

...Certes, ce n'est que le commencement, et on ne peut rien en conclure. Mais tout le monde est d'accord sur son ignorance des affaires tant militaires que politiques...

Le ministère donnera probablement sa démission lors de la discussion du projet de loi sur le droit de réunion, très mal accueilli par presque tous les membres de la seconde chambre. Vous savez que le projet des vacances non remplies dans les colléges judiciaires a été adopté par complaisance pour le ministre de la justice, qui avait menacé de se retirer si la loi était rejetée.

A plus forte raison, il reproduira cette déclaration en ouvrant la discussion sur le droit de réunion; mais la nation est en droit d'espérer que ses représentants ne pousseront pas leur complaisance envers le ministère jusqu'à accepter une loi qui nous rappelle les régimes les plus tyranniques. Si la représentation apprécie son mandat, le ministère tombera. D'ailleurs il s'est montré dans les derniers temps trop faible pour prétendre à une plus longue existence..... (*Corresp. de l'Emancipation*.)

ROTTERDAM, 14 *mai*. — On s'est enfin rendu maître de l'incendie qui a exercé ici des ravages si considérables. Les pompes à incendie ont travaillé depuis hier matin, et elles devront manœuvrer probablement encore toute la nuit. On estime les pertes totales à 3 et 4 millions.

## ESPAGNE

MADRID, 13 *mai*. — La Chambre des Députés discute l'autorisation demandée par le gouvernement pour le recouvrement des impôts. Suivant ce que dit l'*Epoca*, journal de Madrid, on passera plus de temps à discuter cette autorisation qu'on n'en aurait employé à discuter le budget dans tous ses détails.

Le député Arenas a prononcé un long discours pour faire sentir la nécessité de diminuer les charges publiques, et proposait comme moyen de diminuer le salaire des employés.

M. Alfaro, membre de la commission, a combattu l'amendement, qui a été rejeté, et reproduit presque aussitôt par M. Cantero. Le député progressiste ne s'effraye pas d'un budget de 1,300 millions, mais il se plaint que toutes ces dépenses soient stériles.

M. Mon a répondu avec beaucoup d'habileté à M. Cantero en imputant au parti progressiste toute la responsabilité que celui-ci voulait faire peser sur le parti modéré.

Dans une séance précédente M. Gonzalès Bravo a adressé une interpellation au ministère au sujet de l'expédition contre la République romaine. Le ministre a répondu que dans la situation actuelle il ne pouvait donner aucune explication, mais que la question politique et économique serait soumise au parlement.

On lit dans l'*Heraldo*, journal ministériel:

« Nous avons publié hier quelques renseignements que nous avions puisés dans l'*Archivo militar*, au sujet d'une seconde expédition destinée pour les Etats pontificaux. Nous avons su depuis que rien n'a été encore décidé, et que tout ce qu'on a publié à cet égard est prématuré. »

— On désire beaucoup à Madrid le retour de M. de Lesseps, et l'ambassadeur espagnol, par ordre de son ministère, se donne beaucoup de mouvement pour empêcher la nomination de M. de Lagrenée.

BARCELONNE, 13 *mai*. — Les nouvelles de la Catalogne annoncent que sur tous les points les choses s'acheminent à une pacification générale.

Plusieurs chefs importants viennent chaque jour faire leur soumission. Les troupes sont toujours à la poursuite des frères Tristany. Mais on aura quelque peine à les prenpre, car ils savent qu'ils n'ont aucune grâce à espérer. Tous les passages de la frontière sont bien gardés, afin de les empêcher de se réfugier en France.

## TURQUIE.

Le bateau à vapeur la *Vedette*, envoyé avec des dépêches au ministère par le général Aupick, nous apporte la nouvelle des conventions arrêtées entre la Porte et la Russie au sujet des principautés.

On nous annonce les détails par le bateau ordinaire. Nous l'attendons. C'est le 20 que le courrier arrive à Paris. Nous nous bornerons seulement à dire que la Porte est parvenue à terminer l'affaire des principautés, non comme nous l'aurions désiré, mais enfin comme nous devions nous y attendre en présence de l'indifférence de notre gouvernement.

## AMÉRIQUE DU NORD.

**Canada.** — Il est maintenant clair pour tout le monde que l'Angleterre est sur le point d'être débarrassée de ses possessions incommodes au nord de l'Amérique. Les Canadiens sont mécontents et bien mal disposés envers la mère patrie, et d'un moment à l'autre ils se sépareront pour toujours. Ces immenses provinces subissent la malédiction à laquelle sont condamnées toutes les colonies britanniques. Elles sont à la merci d'hommes en place ignorants et sans principes, qui dirigent d'une manière infâme les intérêts de ceux qu'ils gouvernent et les volent sans pitié. Le peuple fatigué demande la fin d'un tel état de choses, et cette fin viendra bientôt. Il y a trois éléments qui travaillent à cette œuvre; tous promettent de renverser l'influence britannique.

Les anciens colons français haïssent l'Angleterre avec une haine que nulle concession n'est capable d'étouffer, et l'indépendance pleine et entière peut seule les satisfaire. Les descendants des colons anglais, voyant que leurs intérêts ont été sacrifiés par ceux auxquels ils avaient été confiés, se sont détournés avec dégoût du gouvernement britannique, et regardent d'un œil d'envie les institutions libres des Etats-Unis. Les Irlandais, qui portent partout avec eux leur haine pour le gouvernement anglais, et que l'oppression des siècles n'a fait qu'enraciner plus profondément dans leur cœur, haine qui fait partie de leur existence, attendent impatiemment l'heure où sera donné le premier coup qui détruira à tout jamais la puissance de l'Angleterre sur le continent de l'Amérique.

Les Canadiens savent très bien qu'il est de leur intérêt de se séparer de l'Angleterre. D'abord ils auront un gouvernement à moins de frais; ils ne seront pas chargés d'une odieuse liste civile. D'ailleurs l'introduction des capitaux américains, qui suivrait de près l'annexation, ne saurait manquer de hausser la valeur des propriétés de ce pays, et les restrictions que le parlement anglais a toujours mises au commerce des colonies disparaîtraient aussitôt.

Le seul obstacle qui s'oppose à une rupture totale du Canada avec l'Angleterre, c'est le manque d'union entre le parti anglais et français, que les divers gouvernements ont toujours pris soin d'y maintenir.

Aujourd'hui le parti anglais du Canada, prenant pour prétexte de sa révolte la sanction royale qui a été donnée au bill indemnisant les habitants du Bas-Canada qui ont souffert pendant les troubles de 1837 et 1838, et qu'ils seraient obligés de payer de leurs propres deniers, se refusent à ce surcroît, disant que ce sont les rebelles mêmes que l'on indemniserait.

La population des deux provinces est d'environ deux millions. Les habitants du Bas Canada sont presque tous Français. Dans le Haut-Canada, ils sont pour la plupart Anglais, Ecossais et Irlandais. Des milliers d'Irlandais de Boston et d'autres villes, parmi lesquels il s'en trouve de très-riches, préparent depuis longtemps une invasion contre le Haut-Canada, dans le but de l'unir aux Etats-Unis.

**Californie.** — On nous annonce que l'on est en train de préparer à Indépendance, sur la frontière de Missouri, une caravane de 70 milles de longueur pour aller en Californie. Quel sera le caravanserail qui donnera l'hospitalité à tous ces chasseurs d'or?

# ASSEMBLÉE NATIONALE.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN ARMAND MARRAST.

*Séance du 18 mai.*

La séance est ouverte à une heure et demie.

Le procès verbal est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de bubget des dépenses et des recettes.

LE CIT. FLOCON propose un amendement ayant pour but de faire profiter les combattants de février et les condamnés politiques des dispositions qui réservent certaines places aux anciens militaires. Cet amendement est ainsi conçu:

« Ces dispositions sont applicables aux combattants de févric et aux condamnés politiques depuis 1830.

Cet amendement est adopté après quelques explications du citoyen Passy.

LE CIT. PRÉSIDENT. A la fin de sa dernière séance, l'Assemblée a renvoyé à aujourd'hui la délibération sur l'amendement suivant, présenté par les citoyens Marchal, Lagarde, Latrade et quelques membres.

» A partir du 1er janvier 1850, l'impôt sur les boissons sera aboli.

» D'ici à cette époque, il sera présenté à l'Assemblée nationale un projet de loi pour le remplacement de cet impôt.

LE CIT. PASSY, ministre des finances, combat cet amendement, qui ferait perdre au trésor plus de 100 millions. Il est vrai qu'on veut transformer l'impôt des boissons; mais la transformation laisserait encore un déficit de 50 millions, et pour la partie qui pourrait être comblée on peut dire que le nouvel impôt serait plus vexatoire que celui qui existe actuellement.

LE CIT. LAGARDE soutient l'amendement, qui assurera au pays une réforme impatiemment attendue.

LES CIT. GOUIN et MARCHAL cherchent inutilement à se faire entendre au milieu du bruit des conversations particulières.

LE CIT. PRÉSIDENT. Il s'agit d'un impôt de cent millions, et personne n'écoute; si ce bruit continue, je lèverai la séance. (Oui! oui!)

Après quelques nouvelles considérations présentées par les citoyens Degeorge, Mauguin, Passy et Guichard, l'Assemblée procède au scrutin de division sur l'amendement. En voici le résultat:

| | | |
|---|---|---|
| Nombre des votants, | | 552 |
| Majorité absolue, | | 277 |
| Pour, | 293 | |
| Contre, | 259 | |

L'Assemblée a adopté.

LE CIT. PRÉSIDENT. Nous reprenons la discussion du projet du gouvernement.

« ART. 2. Continuera d'être faite, pour 1849, au profit de l'Etat, des départements, des communes, des établissements publics et des communautés d'habitants dument autorisées, la perception, conformément aux lois existantes, des divers droits, produits et revenus énoncés au budget de l'Etat. » — Adopté.

« Art. 3. Les voies et moyens ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1849, y compris les contributions indirectes autorisées par le décret du 9 septembre dernier, demeurent évaluées à la somme de 1,411,732,007 fr.

LES CIT, GOUDCHAUX, SCHOELCHER, BUFFET, ministre du commerce et DE BEAUMONT (Somme) présentent des considérations dont il est impo sible de comprendre même le sens général au milieu du bruit des conversations auxquelles on se livre sur presque tous les bancs.

LE CIT. GUICHARD demande la suppression d'une somme de 50,000 fr. sur le produit des permis de chasse. L'objet de cet amendement serait de réduire à 10 fr. le prix de ces permis.

Cet amendement, combattu par le citoyen Passy, ministre des finances, n'est pas adopté.

LE CIT. GUICHARD propose une augmentation de 100,000 francs à l'évaluation du produit des tabacs.

L'honorable membre soutient que cette augmentation pourra être obtenue. Si, au lieu de distribuer les bureaux de tabac par faveur, comme cela se pratique depuis fort longtemps, on les mettait en adjudication, ce serait pour l'Etat un double avantage; puisqu'en augmentant les ressources de l'Etat, on ferait disparaître une source de scandales.

LE CIT. GOUDCHAUX combat cette proposition, qui rencontrerait de grandes difficultés d'exécution et ne permettrait plus de récompenser honorablement de vieux serviteurs.

LE CIT. PASSY, ministre des finances, se joint au citoyen Goudchaux pour repousser la proposition du citoyen Guichard.

Cette proposition est rejetée. L'article 3 est adopté.

La séance est levée à cinq heures et demie.

## Organisation du suffrage universel.

*Discours prononcé par le citoyen Jules Lechevalier au club de la Redoute le 6 janvier 1849.*

SUITE. — Voir le numéro du 13.

Nous avons eu tour à tour des rois, des prêtres, des barons féodaux, des barons censitaires. Toutes ces souverainetés sont identiques. Il faut que la dernière tombe avec les autres pour ne plus se relever. Il faut abolir le monopole propriétaire. Directement ce dernier monopole lui-même ne subsiste plus. Il existerait encore si l'on avait seulement exigé 5 fr. d'impositions pour constituer un cens électoral.

*Féodalité militaire, sacerdotale, industrielle, commerciale, souveraineté de l'homme sur l'homme*, GOUVERNEMENT DE L'HOMME PAR L'HOMME, en un mot; voilà ce qu'il faut faire disparaître; et alors, alors seulement, nous aurons les conditinos vraies du suffrage universel. Car le suffrage universel est la négation de la souveraineté ou de la domination de l'homme sur l'homme, que cette domination s'exerce par l'administrateur, par le patron ou par le militaire. Celui-ci, le militaire, après avoir exercé naguère la domination principale, n'est aujourd'hui que le gendarme de l'administrateur.

Mais cette situation exceptionnelle et fausse ne peut durer. Désormais il y a identité entre le soldat et le peuple. Le soldat ne sera plus l'auxiliaire du pouvoir administatif et des monopoles. La guerre ne peut plus être que la défense des opprimés. Il n'y a plus d'antagonisme possible entre le soldat et le peuple. Le soldat qui tire sur ses concitoyens est à la fois parricide et fratricide.

Ainsi donc c'est seulement par des obstacles indirects que le suffrage universel est entravé dans son exercice régulier. Et ce joug qui pèse encore sur le peuple, avant que sa souveraineté soit réelle, c'est l'exploitation commerciale, industrielle, et capitaliste; c'est encore cette sorte de caricature du pouvoir spirituel au moyen duquel le journalisme mercantile, que je n'ose pas même comparer au sacerdoce dont j'ai fait tout à l'heure une appréciation sévère, travaille à fausser le vote du peuple. C'est le capital qui a encore le monopole de la propagande orale, de la plume et de la pensée.

Voyez un peu où nous en sommes. Le premier speculateur venu, quels que soient ses antécédents, pourvu qu'il possède 24,000 francs, n'a qu'à s'entourer de quelques écrivains faméliques, et il pourra, sous le voile de l'anonyme, exercer une sorte de magistrature morale sur la société.

A Dieu ne plaise que je veuille condamner le journalisme. Si j'ai contribué, dans le cours de ma vie pour tant soit peu, au progrès, si je suis parvenu faire quelque bien, c'est par le journalisme que je l'ai fait.

Mais c'est un devoir aujourd'hui de séparer l'ivraie du bon grain; de distinguer les hommes sincères et consciencieux de ceux qui mettent leur plume à prix, pour exprimer autre chose que des opinions consciencieuses! Mettre sa plume à prix, vendre sa plume! mais il vaut mieux mendier! Inoculer aux masses des idées fausses, des doctrines d'exploitation et d'obscurantisme, n'est-ce pas là le plus grand de tous les crimes? Trafiquer de sa conscience, même pour vivre, n'est-ce pas la le plus grand de tous les vols, n'est ce pas l'empoisonnement collectif, puisqu'il frappe sur toutes les têtes à la fois?

C'est bien rarement que l'homme de génie parvient à obtenir la parole devant l'opinion publique. Pourquoi? parce qu'une idée nouvelle, par cela seul qu'elle déplace des croyances et des intérêts, inquiète et contrarie le croyan-

ces établies et les intérêts acquis. Les idées nouvelles n'ont pas de cours marchand; car, pour les acheter bon marché, les spéculateurs du journalisme veulent pouvoir les revendre cher. Ils aiment mieux exploiter, flatter les passions et les préjugés.

De tout temps les novateurs ont subi le martyre. Tous les hommes sérieux que nous aimons, qui ont partagé nos travaux ou soutenu nos espérances, et qui nous ont faits ce que nous sommes, ont eu le même sort. Mais le siècle du scepticisme, de la corruption et de l'égoïsme a trouvé un genre de martyre qui lui est propre, et qui de tous est le plus fatal aux idées.

Il y a dix-huit siècles, on a crucifié le Christ, et en lui on a crucifié le progrès, car il était le progrès de l'humanité à cette époque; mais le martyre sanglant du Christ a été le martyre de la douleur; le sang et les pleurs du crucifié ont été la semence de la foi. Aujourd'hui les réformateurs sont voués au martyre du ridicule. Ils ne sont plus livrés aux bêtes sauvages, ils sont livrés aux hommes d'esprit, aux hommes de lettres, aux bouffons et aux histrions du théâtre et du journalisme. Après Saint-Simon, Fourier, Proudhon, Pierre Leroux, Cabet et tant d'autres qu'il est inutile de citer.

Est-ce ainsi qu'on devait s'attendre à voir traiter les idées au dix-neuvième siècle! Partout l'influence de la corruption et des intérêts cupides, partout l'influence du créancier sur le débiteur, du propriétaire sur le locataire, du propriétaire sur le fermier, du patron sur le salarié. Nulle part les conditions véritables du suffrage universel. Impossible de les réaliser autrement que par le changement radical du régime industriel. Le socialisme seul en a les moyens, par l'organisation du régime égalitaire et fraternel.

La première des conditions de la liberté, c'est le droit de réunion et de discussion dans les clubs. Là il n'y a pas d'écrivain anonyme; là il n'y a pas de cautionnement. La réunion est publique; elle se tient aux heures de distraction et de repos. Après son travail, le Peuple vient se délasser en s'instruisant. Le club, c'est la seule tribune où tous les citoyens puissent donner et recevoir l'enseignement de la vérité, dégagé de tout esprit de spéculation. Le club, c'est la suppression du cabaret et la désertion des mauvais théâtres. Il mérite à juste titre d'exciter les inquiétudes des marchands de vins et des entrepreneurs de spectacles. Les grandes réunions sont la condition indispensable de l'exercice du suffrage universel, à tel point que, s'il fallait opter, j'aimerais mieux aujourd'hui voir porter atteinte à la liberté de la presse qu'à celle des clubs. Mais ne laissons attaquer ni l'une ni l'autre, et, au besoin, défendons énergiquement ce qui nous reste de la Révolution de février.

Examinons maintenant les perfectionnemens pratiques qu'il serait possible d'apporter au suffrage universel. Il est bien entendu que l'organisation efficace de la vérité du suffrage universel ne peut être, au fond, que le résultat de l'organisation de la société elle-même. Ainsi, quant à présent, il n'est question, en fait de mesures pratiques, que de ce qui peut s'adapter à la Constitution politique votée par l'Assemblée nationale, Constitution que je tiens pour très imparfaite.

Je voudrais d'abord qu'on établit au budget de l'Etat un crédit pour les élections à l'Assemblée nationale et à la présidence de la République; un crédit aux budgets départementaux et communaux pour les élections des conseils généraux et municipaux.

Tous les jours on ouvre des crédits nouveaux, souvent inutiles, et l'on ne fixerait pas une dépense pour compenser dans les élections l'inégalité entre le pauvre et le riche! Ce serait prouver, ou bien que l'on n'a pas l'intelligence du suffrage universel, ou bien qu'on ne le veut pas dans toute sa sincérité.

Dans chaque commune, dans chaque section électorale, il faudrait faire construire un local où tous les électeurs de la commune et de la section pourraient se réunir en assemblée préparatoire. Les églises pourraient d'ailleurs servir à cet usage; ce ne serait pas rabaisser la religion, ce serait relever et purifier le suffrage universel. Là les candidats se présenteraient, ils seraient examinés par les différents partis. Les réunions préparatoires sont de droit aussi strict que l'élection elle-même. Toute loi électorale qui ne règle pas la tenue des réunions préparatoires aussi bien que l'acte même du vote électoral, n'est pas conçue dans un esprit démocratique.

Une autre condition très importante, c'est que le vote soit obligatoire. Le vote, en effet, ne peut être facultatif, car c'est un devoir, le plus sérieux des devoirs civiques. L'électeur indifférent serait puni par où il aurait péché, par la privation temporaire de ses droits politiques, ou par leur perte à toujours selon les cas et les récidives. Je n'entre pas dans les détails, je ne fais que poser le principe. Il va sans dire que sans une indemnité de déplacement et de salaire pour l'électeur pauvre, le vote ne saurait être obligatoire. Une partie du budget électoral que je réclame devrait avoir cette destination.

Le comités électoraux sont de droit comme les réunions préparatoires, mais je n'en parlerai pas ici parce que leur organisation doit ressortir exclusivement de l'initiative des citoyens. La publication des listes, aujourd'hui si incomplète, est pourtant des plus importantes. On pourrait faire une liste permanente, une espèce d'almanach des électeurs, comme l'Almanach des Adresses à Paris et à Londres. L'Almanach Bottin contient plusieurs millions de noms.

En outre de ces dispositions, on devrait interdire formellement tout ce qui établit l'inégalité entre les candidatures, l'affichage et l'œuvre plus grotesque encore de la distribution des listes, comme elle a eu lieu dans les diverses élections depuis la République.

Les affiches, les bulletins, exigeant des dépenses considérables, ne sont pas abordables pour les pauvres; et les partis qui représentent le progrès sont toujours les plus pauvres. C'est encore un avantage qu'il faut enlever à l'aristocratie.

Avec des affiches officielles, des bulletins mis de droit à la disposition de tous les citoyens au moment du vote, nous n'aurions plus le scandale des affiches bariolées, le scandale plus grand encore des candidats se livrant aux manœuvres les plus effrontées, et pratiquant en grand la mendicité des suffrages.

Au lieu d'affiches individuelles, il faut les affiches générales de toutes les candidatures prises en considération par un comité électoral, par une réunion préparatoire. S'il en était autrement, si les candidats riches et puissants avaient toujours le moyen de fausser les élections par l'inégalité de leurs ressources, ce ne serait plus le suffrage universel, mais bien un tohubohu universel.

Qui peut organiser ainsi? le même pouvoir qui fait la loi électorale, car la loi électorale a déjà pourvu à des détails moins importants. Le gouvernement provisoire l'aurait fait s'il eût compris les voies et moyens du suffrage universel comme il en comprenait le principe, et si surtout il n'avait pas pris tant de peur des socialistes.

Que le gouvernement comprenne aujourd'hui toutes les mesures que je viens d'énumérer comme conditions d'une bonne loi électorale, c'est là une chose difficile. Mais cette chose peut se réaliser pourtant, si Louis-Napoléon veut sérieusement la République démocratique, à laquelle il a prêté serment. Qu'il comprenne que la gloire de son oncle veut que celui-ci demeure à toujours notre premier et notre dernier empereur, tandis qu'il ne peut exister pour le neveu d'autre gloire que d'être le premier et le dernier président de la République française, pour faire place, en temps utile, au comité organisateur de la République démocratique et sociale.

Mais si un tel miracle n'arrive pas, — et cela est plus que probable, — il ne restera plus au Peuple qu'à réaliser par lui-même : dans l'ordre industriel, son émancipation du patronat; dans l'ordre intellectuel, l'abolition de l'exploitation de l'opinion publique par le journalisme mercantile; dans l'ordre politique, la pratique réelle du suffrage universel et égalitaire. Et dans cette hypothèse il peut arriver deux choses : ou le Peuple, s'organisant lui-même sans résistance, écartera pacifiquement et poussera du pied les débris du passé qui gênent encore sa marche vers l'égalité; ou bien le Peuple trouvera de la résistance, et alors se fera le 18 BRUMAIRE DU PEUPLE, le 18 BRUMAIRE DE LA PENSÉE SOCIALISTE arrivée dans l'esprit du Peuple à avoir une parfaite conscience de son but et de ses moyens. Alors il faudra bien séparer les bons des méchants, ne fût-ce que pour pardonner à ceux-ci, après les avoir vaincus.

Alors sera venu le temps de la religion nouvelle, de la nouvelle église, l'église de l'avenir. Le Peuple, ce droi aujourd'hui couronné d'épines, touche au jour de la délivrance et du triomphe!

Jusqu'ici il n'a été que la bête de somme des ambitieux politiques, de la véritable chair à barricades. Aujourd'hui il apprend à vouloir par lui-même, et il ne sépare pas l'idée de la révolution de l'idée de son émancipation industrielle et sociale. Pour lui le suffrage universel sans l'égalité de condition dans la cité et dans l'atelier, ne sera jamais qu'un nouveau piége *fraternel*, où le monopole et le privilége ont voulu encore le prendre, mais que le socialisme lui a fourni moyen de déjouer. (Applaudissements.)

## NOUVELLES DIVERSES.

On lit dans la partie non-officielle du *Moniteur* :

« Le gouvernement vient de recevoir la dépêche télégraphique suivante du contre-amiral Tréhouart, en date de Toulon, le 16 mai au matin.

» Je suis parti avant-hier à sept heures du soir de Civita-Vecchia, où le bruit courait, dès la veille, que deux envoyés romains, porteurs de paroles d'accommodement, s'étaient rendus à notre quartier général. Ces bruits m'ont été confirmés par une lettre du général en chef du 13 au soir de Castel di Guido :

« Déjà des propositions sérieuses de soumission me » sont faites; nous sommes pour les Romains l'ancre de » salut. »

» J'arrive à Toulon avec le *Labrador* et le *Sané*, pour les faire concourir le plus tôt possible au transport des nombreux chevaux qui sont dirigés sur Civita-Vecchia. »

Nous n'avons rien reçu qui confirme cette dépêche.

— Nous lisons dans le *Paysan* de l'Aisne :

Le maire de Saint-Erme a déployé un zèle remarquable pour empêcher la distribution des listes de candidats démocrates. — Deux citoyens d'un village voisin arrivant à Saint-Erme, entrèrent dans un cabaret pour se rafraîchir. Ils y trouvèrent quelques consommateurs, et la conversation s'engagea sur les élections. Les deux étrangers dirent qu'ils étaient porteurs de listes et qu'ils en donneraient aux électeurs qui en désireraient. Le maire du village, qui était présent, demanda à les voir. Ayant remarqué le nom de Ledru Rollin en tête, il entra aussitôt en colère; il se mit à injurier ces deux hommes et menaça de les faire arrêter.

L'effet suivit de près la menace, et, quelques instants après, un piquet de gardes nationaux vint les prendre et les conduisit à la gendarmerie de Liesse.

— Si nous sommes bien informés, à Sons-Ronchères, sur 250 électeurs, l'on n'aurait délivré que 60 cartes, en vue d'empêcher les autres de voter.

— La liberté électorale a été audacieusement méconnue dans le département de la Sarthe, par les agents de l'autorité chargés de la faire respecter.

A Coulans, à Volnays, dans bien d'autres communes, les maires ou les agents de l'autorité ont violé cette liberté en déchirant ou enjoignant de déchirer les publications affichées en vertu de l'article 2 de la loi du 29 avril 1849.

A Loué, le maire a, contradictoirement aux dispositions formelles de cette loi, empêché la vente de publications de nature à éclairer les électeurs.

A Jupilles, le garde-champêtre, distribuant par l'ordre du maire les cartes d'électeurs et des listes de candidats, ces listes se sont trouvées porter *extérieurement* le nom des citoyens auxquels elles étaient remises, et dont le vote était ainsi facile à connaître.

A Ballon, à Loué, des agents de la force publique ont voulu empêcher soit de distribuer des publications que l'on avait le droit de distribuer, soit même de distribuer à la porte des sections électorales des bulletins portant les noms de candidats qui ne leur convenaient pas.

*(Courrier de la Sarthe.)*

— On lit dans le *Toulonnais* :

« La frégate à vapeur *le Christophe-Colomb*, commandée par M. Bellanger, capitaine de vaisseau, est arrivée aujourd'hui de Civita-Vecchia.

» Le 13e léger, en garnison dans notre ville, a reçu l'ordre de se disposer à embarquer, et l'on croit qu'il prendra passage lundi à bord de la frégate à vapeur *le Christophe-Colomb*.

» Enfin on annonce la prochaine arrivée d'un régiment de cavalerie.

» M. le général de division Gueswiller, commandant la 1re division de l'armée des Alpes, passe à l'armée d'Italie. La majeure partie des troupes de sa division est déjà au camp de Palo.

» La frégate la *Psyché* et la frégate à vapeur l'*Asmodée*, qui faisaient partie de la station navale française de l'Adriatique, sont arrivées sur notre rade. La *Psychée* a pris son mouillage dans la journée d'hier et l'*Asmodée* aujourd'hui.

» L'*Asmodée*, venant de Trieste, a touché à Ancône et en dernier lieu à Messine. Elle a rencontré dans le golfe de Naples la frégate à vapeur le *Vauban*, montée par le vice-amiral Baudin, avec lequel le contre-amiral Ricaudi, qu'elle a à bord, a eu un entretien.

» La frégate à vapeur le *Panama*, qui faisait partie de la flotille partie dernièrement pour Civita-Vecchia avec des troupes, se trouve en ce moment à Ancône, où elle doit rester en station jusqu'à nouvel ordre.

» La gabare de l'Etat la *Perdrix* est partie pour Civita-Vecchia avec un chargement de charbon.

» Le paquebot-poste le *Tancrède* est arrivé aujourd'hui de Marseille. Il vient embarquer des troupes dans notre port.

» Les 4e et 6e bataillons de la garde nationale mobile sont arrivés dans notre ville et ont été embarqués pour la Corse. Une partie de ces troupes a pris passage aujourd'hui sur la frégate la *Psychée*.

» M. Ferdinand de Lesseps, ministre plénipotentiaire, envoyé à Rome par le gouvernement de la République française, est arrivé dans nos murs hier soir et s'est embarqué aujourd'hui sur la *Pomone*; il est descendu à l'hôtel de la Croix-d'Or, ainsi que M. le général Sauvan et MM. les colonels Lamarre, du 13e léger, et Dautemarre, du 53e de ligne. »

— Le comité démocratique-socialiste d'Orléans vient d'être envahi par la police, Il s'agissait, comme toujours, de chercher les traces du fameux complot de la Solidarité républicaine.

— Le *Républicain* de Lyon vient d'être saisi pour la sixième fois. L'autorité cherche à se venger de l'échec qu'elle vient de subir dans les élections, et qui est dû en grande partie aux courageux efforts du journal socialiste du Rhône.

— M. le capitaine Melber, du 2e dragons, est nommé juge au 2e conseil de guerre, en remplacement de M. le capitaine Dommartin.

— M. le général de division du génie Vaillant, qui est parti pour Civita-Vecchia ces jours derniers, est accompagné du colonel Niel, du 3e régiment de l'arme, et d'un capitaine.

— On nous assure ce soir que Boichot a été mis en liberté, mais qu'on lui a enlevé ses galons de sergent pour lui faire expier l'honneur de sa candidature. (*Démocratie.*)

— La cour de cassation, chambres réunies en la chambre du conseil, a procédé, conformément au décret du 24 avril dernier, à la désignation de trois candidats, parmi lesquels un seul doit être nommé par M. le président de la République membre de la commission de l'assistance publique.

Les trois candidats désignés par la cour sont : M. le premier président Portalis, M. le procureur-général Dupin, et M. le président Bérenger.

— Le préfet de la Seine, à la sollicitation des habitants voisins des Tuileries et du Louvre, a fait étudier et va faire exécuter des travaux d'assainissement aux abords de ces deux monuments. Les guichets donnant passage aux piétons et aux voitures, sur le quai et sur la rue de Rivoli, seront entièrement restaurés et débarrassés des cloaques qui infectent les passants. Il sera établi sur la place du Carrousel et sous les guichets qui y donnent accès des conduits pour l'écoulement des eaux. La caserne située dans l'aile inachevée du Louvre offre en ce moment un aspect fort peu gracieux dans la partie qui regarde le commencement de la rue de Richelieu, de plus la salubrité publique a à souffrir de cet état de choses. Il sera donc fait des changements dans la disposition des lieux, et il en résultera pour le quartier un véritable assainissement. *(Constitutionnel.)*

— Un garçon de bureau, timbreur de lettres à l'administration des postes, a été surpris en flagrant délit de soustraction par les chefs du service actif. Il a été immédiatement arrêté. La grande quantité de lettres manipulées par cet agent lui rendait plus facile qu'à tout autre l'examen de celles qui paraissaient renfermer des valeurs, et sous ce rapport son arrestation est fort importante.

— Le 7 mai, l'on a enterré à Brest un enfant nommé Avron, qui s'est suicidé; cet enfant était âgé de neuf ans, d'un caractère froid et d'un raisonnement bien supérieur à celui des autres jeunes gens de son âge. Il s'est pendu à la suite de justes réprimandes que lui avaient adressées ses parens.

— Les ouvriers travaillent, dans les faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin, à amener du bassin de la Vilette, où la Ville a le droit de prendre 6,000 pouces d'eau fontainière, de nouvelles et énormes veines d'eau, qui sont conduites dans les quartiers du centre et les faubourgs.

— On remarque avec plaisir que la navigation sur le canal Saint-Martin est très active en ce moment pour le transport des matériaux et des matières premières dont Paris fait usage. Le grand bassin de la Villette est lui-même couvert d'embarcations de tous genres.

— On vient de construire une grande galerie volante, partant du grand perron de la cour de Mai, au Palais-de-Justice, pour ouvrir une communication avec les bâtiments restaurés de la cour de la Sainte-Chapelle.

— Le programme des courses de chevaux qui auront lieu dimanche au Champ de-Mars, en présence du président de la République, vient d'être placardé.

Ainsi qu'on l'a dit, six prix seront courus cette première journée, savoir : 1° Bourse de 1,000 fr.; 2° prix du cadran, 3,000 fr.; 3° prix des haras, 2,000 fr.; 4° prix de l'esplanade, 1,000 fr.; 5° prix de la Ville, 6,000 fr.; 5° course de haies, 1,200 fr. — Total : 14,200 fr.

— Ce soir à l'Odéon la pièce en vogue, les *Bourgeois des Métiers, ou le Martyr de la Patrie*, recette forcée. Hier, devant une salle comble, ce beau drame rempli d'actualités a produit un effet prodigieux.

Casino des Arts, boulevard Montmartre, 12. — Dimanche prochain sans remise, réouverture par un grand concert vocal et instrumental, terminé par les tableaux vivants, poses plastiques et académiques par la troupe française et américaine.

— Une demoiselle, fille d'un ancien officier supérieur polonais, ayant déjà achevé l'éducation de jeunes personnes pendant sept ans en province, désire se placer comme institutrice dans une famille respectable de Paris ou des environs. Elle pourrait enseigner la langue française, anglaise, l'histoire, la géographie, le piano, le chant, etc. S'adresser par lettres affranchies sous les intiales A. D. au bureau du journal.

### Bourse de Paris du 18 mai.

VALEURS FRANÇAISES.

| AU COMPTANT. | 1er cours. | Plus haut. | Plus bas. | Dernier cours. | Clôture précéd. |
|---|---|---|---|---|---|
| 5 0/0 j. du 22 mars. | 87 » | 87 » | 86 10 | 86 80 | 88 00 |
| 4 1/2 0/0 j. du 22 mars. | » » | » » | » » | » » | » » |
| 4 0/0 j. du 22 mars. | » » | » » | » » | » » | 71 » |
| 3 0/0 j. du 22 déc. | 55 » | 55 25 | 54 25 | 54 80 | 56 50 |
| Action de la Banque. | 2340 » | 2340 » | 2250 » | 2270 » | 2375 » |
| Obligations de la Ville | 1095 » | 1095 » | 1090 » | 1090 » | 1100 » |
| 4 canaux avec prime. | 1050 » | » » | » » | 1050 » | 1060 » |
| 4 can., Act. de jouis... | » » | » » | » » | » » | 60 » |
| Bourgogne, j. d'avril. | 875 » | » » | » » | 875 » | 890 » |
| Bourgogne, Act. de j. | » » | » » | » » | » » | » » |
| Caisse hypothécaire.. | 135 » | » » | » » | 130 » | 135 » |
| Mine de la Grand'-Combe. | » » | » » | » » | » » | » » |
| Zinc Vieille-Montagne | 2800 » | » » | » » | 2800 » | 3060 » |

VALEURS ÉTRANGÈRES.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Récép. de Rothschild.... | » » | Belgique, Emp. 1840.. | 80 1/4 |
| Emprunt romain......... | 74 » | Belgique, Empr. 1842. | 89 1/2 |
| Emprunt d'Haïti......... | » » | Belgique, Trois 0/0...... | 58 3/4 |
| Espagne, dette active... | » » | Belgique, Banque (1835) | » » |
| Dette diff. sans intérêt.. | » » | Deux 1/2 hollandais.... | » » |
| Dette passive........... | » » | Empr. portugais 5 0/0.. | » » |
| Trois 3 0/0 1841......... | » » | Emprunt du Piémont.. | » » |
| Dr Dette intérieure....... | » » | Lots d'Autriche.......... | » » |

| CHEMINS DE FER. | | 1er cours. | Dernier cours. | Clôture précédente |
|---|---|---|---|---|
| COMPTANT. | Saint-Germain, | » » | » » | 420 » |
| | Versaille, R. D. | 195 » | 192 50 | 200 » |
| | Versailles, R. G. | 160 » | 162 50 | 165 » |
| | Paris à Orléans, | 825 » | 800 » | 825 » |
| | Paris à Rouen, | 525 » | 525 » | 547 50 |
| | Rouen au Havre, | » » | » » | 265 » |
| | Avignon à Marseille, | 200 » | 200 » | 205 » |
| | Strasbourg à Bale, | 102 50 | 105 » | 102 50 |
| | Du Centre, | » » | » » | 352 50 |
| | Amiens à Boulogne, | » » | » » | » » |
| | Orléans à Bordeaux, | 400 » | 400 » | 402 50 |
| | Du Nord, | 431 » | 430 » | 440 » |
| | Paris à Strasbourg, | 365 » | 363 75 | 370 » |

LE RÉDACTEUR-GÉRANT,
EUGENE CARPENTIER.



Imprimerie de NAPOLEON CHAIX et Ce.